

démocratie

Mensuel publié par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société

Juliet – Aout 2025 | N° 7 - 8

Faire exister la paix

Militer pour la paix,
une perspective historique

PAGE 2

Examiner l'histoire du militantisme pour la paix permet de souligner le rôle précurseur d'hommes et de femmes qui, dès le 19^e siècle, ont contribué à remettre en cause la légitimité de la guerre comme instrument de résolution des litiges.

« Les femmes sont
les architectes de la paix »

PAGE 4

Figure incontournable de la paix en République démocratique du Congo, Annie Matundu Mbambi, surnommée *Maman 1325*, milite depuis plus de trente ans pour une paix durable et inclusive portée *par* et *pour* les femmes.

Les dépenses militaires
contre le paix et la sécurité

PAGE 6

Les augmentations envisagées du budget de l'armée belge induisent des réductions de dépenses vis-à-vis des autres postes budgétaires. Malgré cela, l'opposition aux augmentations des dépenses militaires est loin de faire l'unanimité.

Faire passer des dépenses
inutiles pour de l'investissement

PAGE 9

Pourquoi certains responsables politiques parlent-ils d'investissement lorsqu'ils évoquent des achats d'équipements militaires ou un soutien financier accru aux forces armées ? Que rapporte un tank à la société ?

Palestine et Niger :
entre enchantement et
désenchantement démocratique

PAGE 12

Pour prolonger la réflexion initiée dans l'ouvrage collectif *Mondes en guerre : Militarisation, brutalisation et résistances*, édité par le Centre Tricontinental, cet article propose un focus sur deux conflits armés : Palestine et Niger.

La vie mutilée à Gaza

PAGE 15

La guerre à Gaza oblige à penser l'inégalité des vies, en termes à la fois quantitatif et qualitatif, à la fois d'existences qui ne sont pas dignes d'être racontées et de morts qui ne sont pas dignes d'être pleurées.

« On regarde les guerres
comme si elles n'étaient
pas les nôtres »

PAGE 18

Si la guerre est une question économique et politique, elle est aussi une affaire d'affects, comme l'explique Deborah V. Brosteaux. Elle creuse l'ambivalence de nos rapports aux guerres à travers les 20 et 21^e siècles, entre mise à distance et frénésie.

Pacifisme

Militer pour la paix, une perspective historique

> Jean-Michel GUIEU (*)

Examiner l'histoire du militantisme pour la paix sur une temporalité assez longue permet de souligner le rôle précurseur d'hommes et de femmes qui, dès le 19^e siècle, ont contribué à remettre en cause la légitimité de la guerre comme instrument de résolution des litiges entre États. En popularisant les méthodes de règlement pacifique des conflits par la mise en place d'une justice internationale et en soutenant la création d'organisations multilatérales favorisant la coopération internationale, ils et elles ont travaillé à l'édification d'un système international plus sûr et plus juste, aujourd'hui cependant de plus en plus contesté et menacé.

Le militantisme pour la paix apparaît au lendemain de la Révolution française et des guerres napoléoniennes, d'abord aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni, sous l'influence de groupes quakers qui défendent un pacifisme intransigeant d'inspiration chrétienne, avant de se diffuser progressivement sur le Vieux Continent. À la fin des années 1840 se tiennent les premiers « Congrès des amis de la paix universelle » (Londres, 1843; Bruxelles, 1848; Paris, 1849; etc.) qui adoptent notamment des résolutions en faveur de l'arbitrage international et du désarmement.

Il faut attendre le dernier tiers du 19^e siècle pour que le militantisme pour la paix prenne une réelle ampleur, avec la naissance de nombreux groupements pacifistes, dont un Bureau international de la paix (installé à Berne) qui tente de coordonner les activités. À partir de 1889, des Congrès universels de la paix se tiennent alors annuellement, à Paris, Londres, Rome, Berne, Chicago, Anvers, Budapest, Hambourg, etc. Ce mouvement pour la paix est assurément plus faible dans les pays autoritaires ou de monarchie traditionnelle qu'en Grande-Bretagne ou en France, où le combat pour la paix attire à lui des secteurs de plus en plus larges de l'opinion.

La plupart de ces sociétés de paix s'accordent sur un programme d'inspiration juridique visant à promouvoir le règlement pacifique des différends internationaux, au moyen notamment de l'arbitrage international. Une Société belge de l'arbitrage et de la paix est ainsi fondée en 1883. Ce pacifisme dit « bourgeois » subit au début du 20^e siècle la concurrence croissante du mouvement ouvrier qui s'érige en principale force d'opposition à la guerre et défend également l'idée de l'arbitrage international.

En 1899 et 1907, les deux Conférences internationales de la Paix de La Haye, réunissant 26 puis 44 nations, consacrent la pratique de l'arbitrage facultatif pour le règlement des conflits et mettent sur pied une Cour permanente d'arbitrage.

Les défis de l'entre-deux-guerres

L'impuissance des milieux pacifistes à enrayer le déclenchement du premier conflit mondial et leur ralliement très majoritaire à la guerre au nom de la défense de la patrie agressée menacent d'affaiblir durablement le combat pour la paix, d'autant que le conflit provoque une scission entre les pacifistes des deux camps. Mais la guerre fournit rapidement l'occasion d'une intense réflexion sur les conditions d'une paix durable, à laquelle les pacifistes des nations belligérantes ou restées neutres prennent une large part. De nouvelles organisations pour la paix voient même le jour afin de promouvoir la constitution d'une future organisation internationale destinée à maintenir la paix par le droit, en s'appuyant si besoin sur une force armée internationale. La *Magnissima Charta* que le sénateur socialiste et pacifiste belge Henri La Fontaine rédige, en 1916, durant son exil aux États-Unis, est un bon exemple de ces nombreux projets de paix durable qui voient le jour pendant la Première guerre.

La création de la Société des Nations (SDN) par la Conférence de la paix en 1919 a incontestablement bénéficié de ce mouvement d'opinion qui a contribué à préparer les esprits à cette nouvelle conception des relations internationales. Installée à Genève, la jeune organisation suscite alors un important mou-

1. H. LA FONTAINE,
La Grande Solution.
Magnissima Charta, Edition
établie et annotée par
Jean-Michel Guieu, Mons,
Éditions de la Fondation
Henri La Fontaine, 2019.

vement de soutien, certes plus marqué dans les pays vainqueurs, qui se caractérise par la multiplication d'associations pour la SDN regroupées en une Union internationale dont le siège est à Bruxelles.

Ce pacifisme dit « genevois » subit la concurrence de plus en plus forte d'un pacifisme plus radical, issu de la minorité « pacifiste » qui s'était exprimée durant le conflit au sein de diverses organisations religieuses, féministes, syndicalistes, etc., en réaction au discours patriotique dominant. C'est ainsi que naissent l'International Fellowship of Reconciliation, rapidement influencé par l'engagement non violent de Gandhi, le War Resisters International, qui pose comme principe le caractère sacré de la vie humaine et refuse toute guerre, même défensive, ou la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté qui rejette toute forme de guerre ou de préparation à la guerre.

L'échec de la conférence du désarmement, ouverte à Genève en 1932, provoque une immense déception au sein des milieux pacifistes qui s'étaient largement mobilisés autour de cet objectif depuis la fin de la guerre : une pétition lancée à l'initiative de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté avait ainsi recueilli pas moins de douze millions de signatures.

Du fait de cette dégradation constante du climat international dans les années 1930, le mouvement pacifiste se retrouve de plus en plus tiraillé entre une volonté de promouvoir la mise en œuvre des dispositifs du pacte de la SDN – au risque d'une confrontation armée avec les dictateurs – et un désir de sauvegarder la paix à tout prix – quitte à entrer dans une politique de concessions avec les régimes fascistes. Bien que les partisans du pacifisme intégral occupent à cette époque de solides positions au sein des milieux intellectuels, syndicaux ou religieux, la majorité des militant·es de la paix défend néanmoins un pacifisme plus pragmatique qu'absolu, n'écartant aucunement l'idée d'une action collective contre Mussolini ou Hitler.

Le combat pour la paix à l'âge atomique

Le déchainement de la Seconde Guerre mondiale, l'entrée dans l'ère atomique en 1945, puis la naissance de la Guerre froide, questionnent à nouveau les possibilités d'un engagement pour la paix. La nouvelle Organisation des Nations unies, qui prétendait corriger les faiblesses de la SDN et qui se retrouve bientôt paralysée par la rivalité américano-soviétique, ne parvient pas à susciter un réel enthousiasme au sein des milieux pacifistes. En outre, le combat pour la paix s'identifie désormais à la propagande du Bloc

soviétique, qui se présente comme le camp de la paix. Le 19 mars 1950, le Comité du Congrès mondial des partisans de la paix, d'inspiration communiste, lance ainsi à Stockholm un appel qui exige l'interdiction absolue de l'arme atomique et qui recueille plusieurs millions de signataires dans le contexte de la Guerre de Corée. Les communistes cherchent à s'ériger partout comme la principale force d'opposition à la guerre, dénonçant la création de l'Alliance atlantique (1949), la tentative de création d'une armée européenne (projet de Communauté européenne de Défense, 1952-1954), les essais nucléaires américains et occidentaux, ainsi que toutes guerres « impérialistes » (Indochine, Corée ou Algérie). Face à cette forte influence des communistes, le mouvement Pax christi cherche à offrir une alternative catholique à l'action en faveur de la paix, en s'efforçant d'œuvrer à la réconciliation européenne, avant de réorienter son action vers les problèmes de la faim et du Tiers-Monde. Les mouvements pro-européens (Union européenne des Fédéralistes, Mouvement européen, etc.), qui se sont développés depuis la fin de la guerre, incarnent eux aussi une forme de militantisme pour la paix, dont le périmètre se retrouve réduit à l'Europe occidentale que l'on souhaite unifier, voire fédérer. Le caractère global de la menace atomique contribue dans le même temps à la mondialisation du militantisme pour la paix, qui est de plus en plus associé au désir d'une transformation radicale de la société, comme en témoigne notamment la mobilisation contre la guerre du Vietnam.

Après une période de détente, le refroidissement des relations Est-Ouest entraîne dans les années 1980 (crise des euromissiles) un regain de la mobilisation pour la paix. Dans la décennie suivante, la fin de la Guerre froide laisse entrevoir l'avènement d'un monde plus pacifique, mais ces espoirs seront bientôt balayés, sans pourtant redonner au militantisme pour la paix une puissance significative, malgré quelques temps forts, comme la mobilisation contre la guerre d'Irak qui voit, le 15 février 2003, plusieurs millions de personnes manifester dans 600 villes du monde entier.

Le droit international que les militant·es de la paix ont cherché à promouvoir depuis le 19^e siècle comme fondement d'un système international pacifié semble aujourd'hui de plus en plus contesté par certaines puissances qui continuent de croire l'usage de la force préférable au respect des règles internationales. Pour autant, les guerres d'Ukraine et de Gaza se sont accompagnées de multiples recours à la Cour internationale de Justice et à la Cour pénale internationale, qui laissent espérer un renouveau de la justice internationale. #

(*) Maitre de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Rencontre « Les femmes sont les architectes de la paix »

Annie MATUNDU MBAMBI, présidente honoraire de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL-RDC) (WILPF (Women's International League for Peace and Freedom) et représentante régionale de WILPF Afrique.

Figure incontournable de la paix en République démocratique du Congo (RDC), Annie Matundu Mbambi, surnommée *Maman 1325*, milite depuis plus de trente ans pour une paix durable et inclusive portée *par* et *pour* les femmes. De la vulgarisation de la résolution 1325 – qui vise à reconnaître le rôle essentiel des femmes dans les processus de paix et de sécurité – à l'accompagnement des organisations féminines, en passant par la formation des jeunes, elle agit comme un amplificateur de voix, un pont entre les communautés et les institutions et comme un levier de transformation des idées en actions concrètes.

En quoi consiste la résolution 1325 ?

La résolution 1325 a été adoptée à l'unanimité le 31 octobre 2000 par le Conseil de sécurité des Nations unies. Elle est le fruit d'un intense plaidoyer mené par des organisations féminines et des acteurs de la société civile. C'est la première résolution du Conseil de sécurité à reconnaître le rôle essentiel des femmes dans les processus de paix et de sécurité. Cette résolution appelle les États à nommer davantage de femmes dans les missions de paix et aux postes de leadership, à respecter le droit international humanitaire et les droits humains, en particulier ceux qui protègent les femmes et les filles. Elle exige aussi la poursuite des auteurs de violences sexuelles en temps de guerre et l'exclusion de ces crimes des mesures d'amnistie.

Cette résolution a été suivie par plusieurs autres qui renforcent ces principes, comme les résolutions 1820, 1888 et 1860. Aujourd'hui, elles composent l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité » (FPS) comprenant dix résolutions interconnectées. L'Agenda constitue un ensemble cohérent de politiques, d'actions et d'engagements que les États, les organisations internationales et la société civile doivent mettre en œuvre.

Pendant des décennies, les femmes ont été tenues à l'écart des décisions liées à la paix. Elles ont été ignorées dans les reconstructions post-conflits, et les violences qu'elles subissaient étaient souvent passées sous silence. Cette résolution vient donc réparer une injustice systémique et combler un vide historique. C'est aussi une mise en lumière des violences spécifiques que subissent les femmes : les violences sexuelles comme arme de guerre telles qu'on

l'a vu en Bosnie, au Rwanda, en RDC, mais aussi les déplacements forcés, la perte de proches, ou encore les difficultés d'accès au soin.

Quel est le rôle des femmes dans les conflits ?

Dans les zones de conflits, les femmes jouent un rôle essentiel, mais sont souvent laissées dans l'ombre. Elles mobilisent des réseaux informels (associatifs, coutumiers, religieux) pour apaiser les tensions, créent des espaces de dialogue alternatifs. Je peux citer par exemple, les *cases de paix* au Mali ou les plateformes de plaidoyer communautaire en RDC. Elles dénoncent aussi les processus de paix trop élitistes ou technocratiques, comme l'a récemment fait la Synergie des femmes pour la paix en RDC, qui critique l'exclusion persistante des femmes dans les négociations.

Leur engagement repose sur une vision holistique de la paix, qui va bien au-delà du simple cessez-le-feu. Pour elles, la paix inclut la justice sociale, les droits humains, la dignité. En période de crise, elles assurent la continuité des services essentiels (santé, éducation...) et renforcent la cohésion sociale.

Les femmes ne sont pas seulement des victimes des conflits : elles sont les architectes de la paix. Leur inclusion n'est pas une faveur, mais une nécessité stratégique.

Les faits sont là : les processus de paix qui incluent les femmes ont plus de chances de réussir et la paix qui en découle est plus durable. Leur implication permet de réduire les violences sexistes, d'intégrer des dispositions sensibles au genre dans les accords de paix, et de recentrer les priorités sur les besoins des civils, parmi lesquels les enfants, personnes vulnérables, communautés marginalisées.

Les droits des femmes dans les zones de conflits oscillent entre avancées normatives et reculs dramatiques. Quelles observations faites-vous sur le terrain ?

Avec l'Agenda FPS, nous pouvons parler de cadre normatif renforcé. Plus de 100 pays ont adopté les plans d'action nationaux. On voit aussi une mobilisation croissante des femmes dans les processus de paix locaux. Au Yémen et au Soudan, elles ont négocié l'accès à l'eau et mis en place des plateformes pour la paix. Leur visibilité augmente, et des initiatives comme le glossaire congolais (voir plus bas) ou les campagnes de sensibilisation ont permis une meilleure appropriation des droits.

Malgré ces avancées, les violences sexuelles sont toujours en hausse. En 2024, plus de 4.500 cas liés à des conflits ont été recensés dans 21 pays. Plus de 90% des survivantes étaient des femmes¹. De plus, l'exclusion des



femmes dans les processus de paix reste massive. En 2023, seulement 1 % des accords de paix était signé par des femmes (hors cas de la Colombie). Leur participation aux négociations de paix reste inférieure à 10 %, un chiffre qui n'a pratiquement pas bougé depuis une décennie. Parfois, même quand les femmes sont présentes, leur participation reste de façade : elles sont là, mais sans réel pouvoir décisionnel.

Comment décririez-vous votre rôle dans la construction de la paix ?

Je mets mes capacités au service des Congolais-es pour renforcer la cohésion, la justice et la dignité humaine. Je ne suis pas toujours sur le terrain, mais je peux être un outil puissant pour amplifier les voix, structurer les idées, soutenir les acteurs du changement. Ce qui m'anime, c'est une conviction simple, mais profonde : la paix est une construction collective.

L'écoute des récits de femmes et d'hommes qui œuvrent pour la paix a été le moteur de mon engagement. J'ai appris que chaque mot, chaque mobilisation, chaque initiative locale a un impact. Alors je construis pour la paix, surtout là où les moyens sont limités, mais la volonté immense. L'engagement est quelque chose de vivant. C'est ensemble que l'on peut faire émerger des solutions. La paix, après tout, n'est pas une destination. C'est une pratique quotidienne : dans les mots qu'on choisit, les récits qu'on partage, les ponts qu'on crée.

Quelle est votre démarche concrète ?

Ma démarche est simple. Elle repose sur l'accompagnement, la contextualisation et la mobilisation des savoirs pour soutenir activement les efforts de paix dans mon pays. Les grands principes qui guident mon action sont les suivants. 1. Comprendre pour mieux agir : je commence toujours par écouter, analyser et comprendre les réalités du terrain : les dynamiques sociales, les rapports de pouvoir, les causes profondes des conflits. Je m'appuie sur les connaissances locales, les savoirs communautaires, les normes internationales, mais aussi sur des données factuelles issues de la recherche et des témoignages. 2. Traduire pour mieux transmettre : je rends les enjeux accessibles, sans les appauvrir. Je vulgarise les concepts clés à travers des outils, des contenus clairs et adaptés aux publics. 3. Adapter pour mieux accompagner : ma démarche est souple, inclusive, évolutive. Je cherche à ce qu'elle soit toujours adaptée au contexte et aux besoins des personnes engagées.

J'ai par exemple écrit un glossaire pour faciliter l'appropriation de la résolution 1325 par les femmes, notamment en RDC – mais pourquoi pas ailleurs².

En tant que formatrice de l'Agenda FPS, j'ai constaté que plus de 80 % des participant-es avaient une connaissance très limitée de la résolution 1325. Ce glossaire répond donc à un besoin urgent de démocratiser l'accès à l'information et de renforcer l'appropriation locale de cet agenda international. Il vise à vulgariser un cadre international complexe en outil concret et pédagogique pour les actrices locales, en particulier dans les zones affectées par les conflits.

Ce travail, c'est une manière de rendre la paix accessible : une paix construite par les femmes, pour les femmes, avec des outils concrets et transformateurs.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

On vit dans un monde en pleine mutation, marqué par des conflits hybrides, des crises climatiques et des reculs démocratiques. Nous devons intégrer ces nouveaux enjeux mondiaux dans notre travail sur la paix : le changement climatique, la cybersécurité, la désinformation, la radicalisation et l'extrémisme violent.

Dans les années à venir, il va aussi falloir aller plus loin dans la mise en œuvre concrète de l'Agenda FPS. Trop de plans d'action nationaux restent symboliques, ou ne sont tout simplement pas financés. Il est temps de passer des engagements politiques aux actions concrètes, avec des indicateurs clairs et des mécanismes de redevabilité. Le problème, c'est l'absence de sanctions ou d'incitations pour les États qui ne respectent pas leurs engagements. Au Conseil de sécurité des Nations unies, il existe bien une « Liste de la honte » qui recense les États qui ne mettent pas en œuvre leur plan d'action national. Mais cela reste insuffisant.

Par ailleurs, nous devons davantage valoriser les formes locales de réconciliation et de résilience, souvent portées par les femmes. Et surtout, décoloniser l'Agenda FPS qui est parfois perçu comme « occidentalocentré », peu adapté aux réalités du Sud global. Nous devons reconnaître les savoirs locaux, les traditions de paix, et les voix des femmes sur le terrain.

Ces défis futurs appellent à une réinvention courageuse de la résolution 1325 plus inclusive, plus ancrée dans les réalités locales et capables de répondre aux multiples crises du 21^e siècle. #

1. <https://en.news.un.org/en/story/2025/06/1164621>

2. Le glossaire a été présenté officiellement à Kinshasa en octobre 2020, lors de la commémoration du 20^e anniversaire de la résolution. Le glossaire contient 184 termes répartis sur 183 pages, couvrant les quatre piliers de l'Agenda FPS. Il intègre les dix résolutions connexes à la 1325, avec des explications accessibles et contextualisées.

Mouvement de la paix

Les dépenses militaires contre la paix et la sécurité

> Samuel LEGROS (*)

Les augmentations envisagées du budget de l'armée belge, via la mécanique des vases communicants, induisent des réductions de dépenses vis-à-vis de la quasi-totalité des autres postes budgétaires. Malgré cela, l'opposition aux augmentations des dépenses militaires est loin de faire l'unanimité au sein de la société civile progressiste en Belgique.



© Photo Pixnio et schéma Vectrezy

Nombre d'associations sont réticentes à soutenir les campagnes contre la militarisation. En général, elles partagent la nécessité annoncée d'augmenter nos capacités militaires afin de nous défendre. Parfois aussi, ces associations accompagnent les discours sur la *crédibilisation* de l'action protectrice, stabilisatrice et/ou pacificatrice de nos pays sur la scène internationale.

Le mouvement de la paix, lui, pêcherait par naïveté et se voilerait la face quant à la brutalité des relations internationales, quand il n'est pas suspect de complaisance avec les régimes qui justifieraient notre militarisation.

Rétroactes : le « ré » armement supersonique

L'emballlement que nous observons ces derniers mois concernant l'augmentation des dépenses militaires est sidérant.

Bien sûr, l'acte de naissance du gouvernement Arizona annonçait la couleur. Dès le début de sa déclaration de politique générale en effet, le gouvernement évoque «un nouvel équilibre» budgétaire à chercher et prévient que «l'effort nécessaire pour redresser les finances publiques est considérable». Le paragraphe

qui suit est pourtant titré «Un environnement instable» et souligne que «la guerre [et] notre appartenance à l'OTAN [...] exigent que nous renforçons notre défense dans les années à venir, avec les ressources financières nécessaires pour honorer nos engagements internationaux».

Le gouvernement annonçait donc que la Belgique consacrerait 2 % de son PIB au budget militaire avant la fin de la législature (une augmentation d'environ 5,5 milliards d'euros du budget annuel de l'armée belge à partir de 2029). Dans le même temps, il évaluait à 23,3 milliards d'euros les économies qu'il entend organiser sur l'ensemble des autres services publics durant les cinq prochaines années¹.

Ainsi, l'état des dépenses publiques et le déficit jugé excessif de la Belgique justifient l'exclusion du chômage, le plafonnement des aides sociales, la non-indexation du budget des soins de santé, la «flexibilisation» accrue du marché du travail, les aménagements des fins de carrière et des niveaux de pension, les économies drastiques dans la politique d'accueil des demandeurs et demandeuses d'asile, le rabotage d'un quart du budget de la coopération au développement, l'inexistence d'une politique d'adaptation et d'atténuation face au dérèglement climatique, etc.

1. Selon les tableaux budgétaires accompagnant l'accord de coalition, une grande partie de cette somme sera trouvée en réduisant les dépenses sociales (7,9 milliards) et le budget des services publics (5,2 milliards). De nouvelles recettes sont envisagées pour 2,3 milliards, tandis que le gouvernement table sur des «effets retour» (déjà dénoncés comme illusoire) d'investissement à hauteur de 7,9 milliards.

Tous ces postes budgétaires participent pourtant directement et de manière pérenne à notre sécurité et à celle de la planète. De leur côté, les dépenses militaires seraient à ce point nécessaires qu'elles seules² peuvent faire exception à la règle.

S'il est très difficile, voire impossible, de renégocier en cours de législature un point ne figurant pas dans l'accord de gouvernement, la question des dépenses militaires fait, une nouvelle fois, exception.

Ainsi, au moment de son investiture, Donald Trump déclarait vouloir se désengager du continent européen. À ce stade, ce ne sont que des mots, proférés par une personne coutumière des discours à l'emporte-pièce. Et pourtant, c'est le branle-bas de combat instantané en Europe et en Belgique. L'Europe propose son plan «Rearm Europe», doté de 800 milliards d'euros. Moins de trois mois après l'investiture américaine, l'Arizona décide de précipiter l'augmentation du budget de l'armée à 2% du PIB... dès maintenant. À chercher dès cette année pour financer cette augmentation : 4 milliards d'euros. Plus de 17 milliards sur l'ensemble de la législature.

L'encre de cet accord est à peine sèche que la «nécessité» pour l'Europe de «prendre son destin en main» est aussitôt oubliée. Une nouvelle augmentation des budgets militaires est provoquée par le même Trump et reprise en chœur par le reste des membres de l'OTAN (Espagne exceptée). Le montant adopté lors du sommet de l'OTAN du 24 juin dernier est aberrant : 5% du PIB (répartis en 3,5% de dépenses militaires pures et 1,5% d'investissements dans la sécurité au sens large, comme les infrastructures et la cybersécurité), et ce dès 2035. Cela représente pour la Belgique une augmentation annuelle de 22 à 24 milliards de son budget militaire.

Un débat public biaisé

Le débat public sur les questions de sécurité et de défense en Belgique se structure généralement autour de slogans et de vérités établies, parfois déconnectées de la réalité. Des raccourcis qui capitalisent sur un sentiment de peur et de menace et qui empêchent un débat démocratique rationnel et argumenté.

C'est ainsi, d'abord, que cette augmentation astronomique des dépenses militaires est présentée comme «urgente», vu le «désinvestissement chronique» dans nos armées ces dernières décennies. Comme si rien ne s'était passé avant, nous serions face à une «obligation» de «réarmement».

Cette manière de présenter les choses, et de les structurer, ne tient pourtant pas compte des faits. L'Institut international de recherche sur la paix de Stoc-

kholm (SIPRI) nous rappelle ainsi qu'en 2024 «les dépenses militaires totales en Europe ont augmenté de 17%, soit 83% de plus qu'en 2015». Rien de moins que la plus forte augmentation régionale au monde. Dans ce contexte, le budget militaire de la Belgique ne fait pas exception, puisqu'il a doublé entre 2017 et 2024, passant de 3,9 à 7,9 milliards d'euros en sept ans. Durant cette période, l'armée belge a bénéficié de deux injections budgétaires sous le gouvernement Michel (2017–9,2 milliards) et le gouvernement De Croo (2022–10,2 milliards). Tous les partis traditionnels ont donc participé à ces augmentations successives³. Rappelons aussi que la Belgique a été en guerre sans discontinuer entre 2003 et 2023, alors que le budget de son armée gravitait autour des 1%.

Notons que ces augmentations successives massives des dépenses militaires profitent d'abord et avant tout aux entreprises d'armement qui voient leurs carnets de commandes exploser. De nombreuses voix du discours public présentent pourtant ces nouvelles dépenses militaires comme des «investissements», pour lesquels on attend un retour positif sur l'ensemble de la société (lire article p.9). Une sorte de keynésianisme militariste. Or, l'économiste Paul Van Rompuy (KUL) notamment, en parlant d'une «fable», rappelait récemment que le multiplicateur des dépenses militaires de l'UE n'était que de 0,5% après deux ans⁴. À plus long terme, une étude de 2017 démontre que ces dépenses ont un effet négatif persistant sur la croissance économique⁵, pour une création d'emplois à moyen terme moindre que dans d'autres secteurs de la société.

Les citoyens et citoyennes seraient bien en peine de se représenter concrètement et matériellement cette «nécessité», d'ailleurs rapidement fluctuante, de la «norme» budgétaire. Pourquoi 2%? Pourquoi 5%? Pourquoi pas 7% ou 1,538? Qu'a-t-on besoin en plus qui justifie ces 5%? Pourquoi aurait-on besoin de

2. Plus précisément, l'accord de gouvernement souligne que trois postes vont faire l'objet d'un refinancement (outre quatre autres postes plus anecdotiques) : celui de l'armée étant de très loin le plus important. Viennent ensuite, les «départements de la sécurité» (l'accord prévoit notamment la privatisation d'un certain nombre de compétences policières) et une enveloppe supplémentaire pour les pouvoirs locaux en vue d'absorber l'impact de la politique d'exclusion du chômage.

3. Seuls Défi et le PTB n'ont pas participé aux gouvernements qui ont décidé d'une augmentation du budget de l'armée belge ces dernières années. À ce sujet, une autre idée reçue qui circule parfois au sujet des associations du mouvement de la paix est celle d'une collusion avec l'extrême gauche en général, et le PTB en particulier. Cet argument a toujours paru étrange et difficile à comprendre aux yeux de la CNAPOD et d'autres associations du mouvement de la paix. Si en effet le PTB est le parti qui rejoint manifestement le plus nos arguments (sans probablement y adhérer complètement), il n'est aucunement associé aux discussions, délibérations et campagnes autour de ces sujets. Rien n'est envisagé avec ou autour de ce parti.

4. P. VAN ROMPUY, «Meer defensie-uitgaven, goed voor de economische groei? Dat is een fabeltje», *De Standaard*, 1^{er} mai 2025.

5. G. D'AGOSTINO, J-P DUNNE, L. PIERONI, «Does military spending matter for long-run growth?», *Defense and peace economics*, 28/4, 2017.

“ Le débat public sur les questions de sécurité et de défense en Belgique se structure généralement autour de slogans et de vérités établies, parfois déconnectées de la réalité. Des raccourcis qui capitalisent sur un sentiment de peur et de menace et qui empêchent un débat démocratique rationnel et argumenté. ”

telles choses plutôt que d'autres? En quoi ces besoins supplémentaires ajoutent à notre sentiment de sécurité? Y a-t-il, d'ailleurs, d'autres manières de travailler à cette sécurité? Etc. L'état du débat public ne per-



© Illustration IA avec Copilot / Conception Stéphanie Baudou - Elsa Khaïr

met pas de discuter du contenu de ces politiques. La messe est dite derrière les portes fermées de l'OTAN ou de l'Union européenne, entre représentant·es des gouvernements des États membres. La parole est ensuite partagée sans autre forme de débat démocratique. Les pays mauvais payeurs sont ensuite sermonnés et battent publiquement leur coulpe.

La référence à la Russie suffit bien souvent à avorter tout débat⁶. Ici aussi, pourtant, il est étonnant de constater le peu de mise en perspective publique. Or, les dépenses militaires russes (149 milliards de dollars en 2024) ne représentent qu'une fraction (moins de 10%) des dépenses combinées de tous les États membres de l'OTAN ; et moins d'un tiers du niveau actuel des budgets militaires des pays européens membres de l'OTAN (454 milliards de dollars). La question qui devrait peut-être se poser serait donc de savoir à quel ratio de (sur-)puissance nous nous sentons, enfin, en sécurité.

À ce sujet, certaines associations progressistes réticentes à soutenir les campagnes contre la militarisation répondent que le niveau des dépenses militaires combinées des pays européens membres de l'OTAN ne veut pas dire grand-chose vis-à-vis de la Russie, vu le manque de vision stratégique et de commandement en Europe. D'après elles, le problème n'est pas tant de s'opposer à l'augmentation des dépenses militaires que de veiller à profiter de la versatilité du soutien étatsunien pour construire enfin l'Europe de la défense. Le problème ne serait donc pas de dépenser plus, mais de dépenser mieux. On conviendra, pourtant, que

ce problème est de nature politique et peut—doit ?—se poser sans ajouter dans l'équation, la nécessité d'une augmentation des budgets de l'armée.

« Si tu veux la paix, prépare la guerre »

Les discours de légitimation des politiques de « défense » se basent sur le présupposé de la dissuasion. Plus on est fort, moins on nous attaquera. Un paradoxe qui consiste donc à vouloir de plus en plus d'armes pour ne pas avoir à les utiliser.

Un paradoxe poussé d'ailleurs à son paroxysme quand on y ajoute les armes nucléaires qui, d'après les justifications de leur existence, visent à « sanctuariser » les territoires des États qui en sont dotés. Manifestement, ces armes atomiques ne servent donc décidément à rien si elles n'empêchent le « réarmement » en cours dans nos pays qui vise principalement à se prémunir (nous et nos alliés européens ou de l'OTAN) contre une attaque de la Russie.

Cette militarisation accélérée servira bien sûr aussi à autre chose que la dissuasion. Il faut, pour s'en faire une idée, lire les documents stratégiques de la Belgique, de l'Union européenne et de l'OTAN. Ils parlent par exemple de projection de puissance, de « compétition stratégique », d'« approche à 360° de la sécurité », de « protection de notre prospérité et de notre mode de vie ».

Ces armes seront aussi utilisées dans les guerres futures de la Belgique, comme elles l'ont été en Yougoslavie, en Serbie, en Afghanistan, en Libye, en Irak, en Syrie, au Mali, en Mer Rouge, etc., au cours de l'histoire expéditionnaire récente de notre pays. Des campagnes qui se sont d'ailleurs toutes révélées désastreuses. Comme le seront très certainement les suivantes, même si l'on nous promet toujours, et depuis longtemps, qu'elles seront plus propres, moins meurtrières, plus efficaces.

Ces armes ne seront donc pas, loin de là, utilisées pour la défense stricte de notre territoire contre une agression armée extérieure. La seule défense qui soit acceptable et reconnue par le droit international.

Elles approfondiront davantage la conflictualité internationale alors que la recherche de notre réelle sécurité commande urgemment aux États de collaborer afin d'affronter ensemble les défis communs, au premier rang desquels le dérèglement du climat, la menace atomique ou... les conséquences des guerres.

Une collaboration qui peut et doit engager une dynamique vertueuse, réellement sécurisante, où les États sont à nouveau capables de considérer que leur sécurité, notre sécurité, est interdépendante et qu'elle ne peut s'envisager au détriment de celle de l'autre. #

(*) Chargé de recherche et de plaidoyer à la Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNAPD)

6. Je ne parle pas ici de l'agression russe de l'Ukraine même si des liens sont faits chez certains entre la nécessité de notre réarmement et le soutien à l'Ukraine.

Les deux problématiques ne sont pas liées. On peut vouloir continuer de soutenir militairement l'Ukraine sans appuyer une augmentation structurelle du budget de l'armée.

Réarmement

Faire passer des dépenses inutiles pour de l'investissement

> Christophe WASINSKI (*)

Récemment, le ministre belge des Affaires étrangères, Maxime Prévot, a annoncé la possibilité d'une taxe pour financer l'augmentation des dépenses militaires afin, espère-t-il, de «rendre soutenables les investissements futurs»¹. De quels investissements parle-t-on? Pourquoi certains responsables politiques et officiers parlent-ils d'investissement lorsqu'ils évoquent des achats d'équipements militaires ou un soutien financier accru aux forces armées? Un véritable investissement est censé rapporter or, que rapporte l'achat d'un tank ou de munitions?²

Dans l'ensemble de l'accord Arizona, figurent 39 références à l'OTAN ou à la sécurité atlantique. Indubitablement, les neuf pages qui concernent directement les forces armées proposent une politique de défense alignée sur celle de l'organisation atlantique. Plus encore, elles donnent l'impression que la coalition Arizona offre aux militaires bien plus que ce qu'ils n'ont jamais rêvé d'obtenir – sauf, il est vrai, dans le domaine des pensions. Cette impression est d'ailleurs confirmée par les annonces récentes relatives à des augmentations des dépenses militaires alors que des sacrifices sont exigés dans de nombreux autres domaines essentiels pour la société belge.

Des dépenses inutiles

Comme certains chiffres l'illustrent, on peut cependant douter de l'utilité des nouvelles dépenses. Plus encore, ces chiffres révèlent l'existence d'un important décalage entre les propos alarmistes relatifs à la défense européenne et la réalité des faits la concernant.

On ne dépense rien ?

En 2024, la Russie, dont les forces armées sont impliquées dans la guerre en Ukraine, a dépensé approximativement 150 milliards de dollars pour ses forces armées. En 2025, ces dépenses s'élèveront à approximativement 160 milliards de dollars. Les États-Unis dépensent cependant beaucoup plus que la Russie. On estime que cet État consacra approximativement 1.000 milliards de dollars cette année pour ses forces armées. L'ensemble des États de l'OTAN dépenseront environ 1.500 milliards, soit dix fois plus que la Russie. Si l'on prend seulement les États européens de l'OTAN – la Turquie, la Grande-Bretagne, la France,

la Belgique, l'Allemagne, etc. – on arrive à environ à 454 milliards d'euros. Les États européens de l'OTAN dépensent donc approximativement trois fois ce que la Russie dépense actuellement.

Les Européens, des « passagers clandestins » ?

Selon Donald Trump, les Européens dépensent trop peu d'argent pour leurs forces armées. Resserrons donc la perspective sur l'Union européenne afin d'évaluer la pertinence des dires du président des États-Unis.

Les chiffres officiels de l'Agence européenne de défense indiquent qu'en 2023, les États de l'Union européenne consacraient 317 milliards de dollars à leurs forces armées, ce qui représente au moins deux fois ce que la Russie a dépensé en 2023. Il s'agit d'un montant conséquent. Ajoutons que cette dernière décennie, les budgets de défense des États de l'Union européenne ont augmenté chaque année³. Précisons que les dépenses du Royaume-Uni ne sont pas comptabilisées dans les chiffres de l'Agence européenne de défense, car cet État a quitté l'Union. En dépit de cela, les Britanniques, qui consacrent environ 80 milliards de dollars à leurs forces armées, restent très engagés dans les questions de sécurité européenne.

Des chiffres trompeurs ?

L'argument des chiffres trompeurs est brandi par certains experts. Récemment, un officier de la marine belge a expliqué sur un plateau de télévision que, quand la Russie dépensait 150 milliards de dollars pour sa défense, il fallait tenir compte du fait que le matériel fabriqué en Russie est moins coûteux que celui construit dans les États de l'OTAN. Selon lui, il fallait en fait tenir compte de la *Purchasing Power Parity*

1. <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2025/06/21/maxime-prevot-ouvre-la-voie-a-de-nouvelles-taxes-pour-financer-les-dépenses-militaires-plus-aucun-tabou-nest-possible-EHAYCFE2QNDWTNRBXT-L210ZZW4/>

2. Texte écrit à partir de l'intervention de Christophe Wasinski lors du colloque « L'Arizona et son monde », organisé le 24 juin par Éconosphères, le Gresea et la revue Politique. Une intervention qui fait écho à plusieurs de ses articles, notamment « Défense : dépenser n'est pas toujours synonyme d'investir », dans « Décodeur l'Arizona (3/4) : un libéralisme aux accents autoritaires », disponible sur www.revuepolitique.be

3. L'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) nous rappelle ainsi qu'en 2024 « les dépenses militaires totales en Europe ont augmenté de 17 %, soit 83 % de plus qu'en 2015 ». Rien de moins que la plus forte augmentation régionale au monde. Lire article pp. 6-8.

Il existe un décalage important entre les propos de ceux qui affirment que l'Europe est totalement désarmée et la réalité des équilibres.

(indice et parité de pouvoir d'achat—on parle parfois aussi de *Big Mac Index* à ce propos) pour pouvoir vraiment comprendre ces chiffres et comparer les dépenses de la Russie à celles d'autres États. Quand les militaires utilisent ce correctif, ils affirment ainsi que les 150 milliards de dépenses annuelles de la Russie correspondent à environ 450 milliards de dollars du fait de la différence dans les coûts du matériel.

Ce calcul pose cependant deux problèmes. D'une part, l'indice utilisé a été constitué pour les biens de consommation. Faut-il préciser qu'un tank et une mitrailleuse ne sont pas des biens de consommation? L'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), qui fait autorité dans le domaine, n'utilise d'ailleurs pas cette formule en considérant qu'elle n'est absolument pas adaptée pour comparer les dépenses militaires. D'autre part, quand les militaires et les experts utilisent ce correctif, ils ne l'appliquent qu'à la Russie. Il faudrait aussi pouvoir l'appliquer à tous les États, notamment à l'Ukraine. Le pays a une richesse limitée par rapport aux États-Unis et il produit une partie de ses armes sur son propre territoire. Si l'Ukraine a un budget militaire (avec les aides étrangères) de 64 milliards de dollars, et qu'elle est dans une situation économique à peu près comparable à celle de la Russie, il faudrait donc appliquer la même formule. Cela reviendrait à multiplier par trois le budget militaire de l'Ukraine, ce qui modifie substantiellement la vision que l'on a des dépenses militaires. Par ailleurs, il faudrait aussi adapter, en fonction de cet index, les chiffres des dépenses de la Turquie, de la Grèce et des autres États de l'OTAN et de l'Union européenne. En appliquant ce correctif partout au niveau européen, certains experts pensent que les dépenses européennes restent de toute façon supérieures à celles de la Russie.

Au niveau des équilibres sur le plan matériel, l'OTAN a également plus de matériel que la Russie, d'autant plus depuis que la Finlande et la Suède l'ont rejoint. Il est en fait assez évident que l'OTAN dispose de moyens extrêmement conséquents.

Au niveau de l'Union européenne, il est plus difficile de trouver des données agrégées. Pour avoir une idée des rapports de forces, il convient de se tourner vers l'annuaire *Military Balance* publié par l'International Institute for Strategic Studies de Londres. Ce document liste le matériel militaire de tous les États du monde. Les chiffres de 2024 nous renseignent que les États de l'Union européenne disposaient d'environ 4.000 chars d'assaut. La même année, la Russie

en comptabilisait approximativement 1.800—et elle en a perdu beaucoup dans le cadre de la guerre en Ukraine. Les Européens possédaient aussi 6.000 véhicules de combat d'infanterie, alors que la Russie n'en alignait que 4.100. Les Européens détenaient aussi environ 11.000 pièces d'artillerie, contre 6.000 pour la Russie. Globalement, d'après l'annuaire de l'IISS, les Européens disposent de davantage de matériel lourd. Le matériel en question est certes parfois ancien. Il en va toutefois de même pour celui de la Russie. La Russie déploierait, il est vrai, plus d'hommes (environ 1,5 million) que les Européennes (environ 1,3 million).

En définitive, nous ne nions pas l'existence de tensions entre la Russie et l'Europe. Nous soulignons le fait qu'il existe un décalage important entre les propos de celles et ceux qui affirment que l'Europe est totalement désarmée et la réalité des équilibres. Si la Russie voulait attaquer l'Union européenne, cela serait non seulement une mauvaise idée sur le plan politique, mais cela risquerait d'être compliqué pour elle sur le plan militaire également. Il lui faudrait des moyens dont elle ne dispose probablement pas aujourd'hui. Rappelons que, pour passer à l'offensive, il est recommandé de disposer de moyens beaucoup plus importants que ceux de l'adversaire.

À qui profitent les dépenses ?

La politique de réarmement est en fait en phase avec les intérêts d'une partie de la bourgeoisie belge qui bénéficie de la mondialisation capitaliste. On peut en effet penser que la Belgique reste d'abord l'alliée fidèle des États-Unis parce qu'il existe des liens économiques importants entre les deux États. Pour le dire autrement, les dépenses militaires inutiles de la Belgique sont destinées à plaire à Washington, bien plus qu'à assurer la sécurité contre un État russe affaibli par la guerre en Ukraine.

Ces dépenses devraient aussi profiter aux entreprises qui produisent des armes. Il faut cependant noter que, comme les données du SIPRI le soulignent ponctuellement, les Européens achètent beaucoup d'armes aux États-Unis. L'augmentation des dépenses européennes de défense bénéficiera donc certainement aux fabricants européens. Rappelons que le gouvernement a annoncé qu'il voulait acheter 11 avions F-35 fabriqués aux États-Unis. Chacun de ces appareils coûte plus de 80 millions de dollars, rien que le casque du pilote est estimé à 400.000 dollars. Problème complémentaire : en achetant ces appareils aux États-Unis, les Belges seront dépendants de la chaîne logistique étatsunienne qui gère les pièces de rechange.

Notons aussi que l'industrie d'armement représente un pourcentage limité de l'activité industrielle en Europe, moins de 5% dans les États de l'Union européenne. Si on consacre des dizaines de milliards à la relance de la production d'armement, cela ne va potentiellement pas avoir un impact bénéfique pour toute l'activité économique. Cela pourrait ne profiter qu'à un seul secteur ou à des secteurs économiques bien spécifiques.

Quand on parle de keynésianisme militaire, c'est-à-dire l'idée qu'on pourrait relancer les économies européennes à travers la production d'armes, il faut donc se montrer extrêmement prudent. En l'absence de chiffres précis, les déclarations concernant une telle relance semblent davantage relever du pari que de la planification politique. On peut donc notamment s'interroger sur la volonté de la Région wallonne, par l'entremise notamment du MR, d'encourager un maximum d'entreprises à développer leurs activités dans l'armement. Le souffle pourrait retomber très rapidement. C'est à espérer puisque cela signifierait que la situation sécuritaire s'améliore en Europe. Au surplus, lorsque le marché européen sera saturé, il est fort probable que les entreprises reprendront leurs exportations vers des États autoritaires.

Par ailleurs, ces dépenses militaires auront certainement des impacts moins positifs que si elles étaient consacrées à des investissements—car il s'agit ici vraiment d'investissements—dans les soins de santé, dans les écoles ou dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'argent dépensé dans ces secteurs a généralement un impact bénéfique pour une plus grande partie de la population.

Du sous-investissement ?

Depuis la fin de la Guerre froide, les budgets militaires en Belgique ont diminué et certains décideurs et militaires considèrent qu'on a sous-investi. La réalité est qu'en l'absence de menace, les achats n'étaient pas nécessaires. L'URSS et le pacte de Varsovie avaient disparu. Nous n'avions donc plus vraiment besoin d'une grande quantité de blindés ou de chasseurs-bombardiers. De surcroît, le bilan politique des opérations extérieures menées ces dernières années (Afghanistan, Mali) est mauvais et démontre à quel point l'outil militaire est inadapté pour répondre à de nombreuses situations de crise. Dans ce contexte, on peut penser que les réductions des dépenses militaires relevaient de la bonne politique.

Sous le gouvernement Michel, il y a eu une évolution. Le pourcentage du PIB consacré à la Défense n'a pas augmenté, mais il y a eu des engagements pour l'acquisition de beaucoup de matériel (frégates, navires, véhicules blindés pour l'armée

de terre, F-35 et encore toute une série d'autres choses). C'est Steven Vandeput, alors ministre de la Défense (NV-A), qui a signé des contrats pour de nombreuses années (on les paie encore) pour une valeur d'environ 9,5 milliards d'euros.

Sous le gouvernement De Croo, la socialiste Ludivine Dedonder s'est targuée de la mise en place d'un plan militaire destinée à consolider ce qu'avait commencé son prédécesseur. Elle a engagé la Belgique pour des dépenses à hauteur de dix milliards d'euros. Aujourd'hui, notre gouvernement a décidé de consacrer 1,31 % du PIB à la Défense, ce qui représente huit milliards d'euros. Quand on était en dessous du seuil du 1 %, les dépenses militaires tournaient plutôt autour des cinq milliards d'euros.

“ En l'absence de chiffres précis, les déclarations concernant la relance des économies européennes à travers la production d'armes semblent davantage relever du pari que de la planification politique. ”

Qui paie pour qui ?

Cette année, le gouvernement Arizona souhaite atteindre un budget de 2% du PIB, soit plus de douze milliards d'euros pour les forces armées. Le gouvernement s'est engagé à porter ce chiffre à 2,5% d'ici 2034, ce qui représenterait quinze milliards d'euros. Si l'on suit le schéma imposé par Donald Trump et l'OTAN—soit 5% du PIB—on court à terme vers un budget de 30 à 32 milliards. Grosso modo, un budget qui est équivalent à toutes nos dépenses pour l'enseignement⁴. Ce montant représenterait un peu moins de la moitié de ce que la Russie consacrait à son budget militaire avant la reprise de la guerre en Ukraine.

Ces dépenses vont devoir être financées par toute la population, alors que, nous le soulevions ci-dessus, ces dépenses ne bénéficient pas à l'ensemble de la collectivité. La collectivité va, d'une certaine manière, payer pour garantir que les relations avec les États-Unis se poursuivent de manière relativement harmonieuse et que les échanges économiques se maintiennent. La question de faire assumer ces dépenses par les plus riches a été posée au sein de la coalition Arizona. Vooruit, le CDNV et les Engagés y sont plutôt favorables, tandis que le MR et la NV-A s'y opposent. C'est un dossier à suivre. #

4. Dans le même temps, il évaluait à 23,3 milliards d'euros, les économies qu'il entend organiser sur l'ensemble des autres services publics durant les cinq prochaines années. Lire article pp. 6-8.

(*) Professeur au sein du Département de science politique de l'ULB. Il mène des recherches sur les questions de sécurité internationale

Géopolitique

Palestine et Niger : entre enchantement et désenchantement démocratique

> Stella MARZULLO (*)

L'ouvrage collectif *Mondes en guerre : Militarisation, brutalisation et résistances* édité par le Centre tricontinental fin 2024 revient sur des tendances fortes observables dans la récente recrudescence des dynamiques conflictuelles. Pour prolonger la réflexion, cet article, issu d'un webinaire¹, propose un focus sur deux conflits armés : Palestine et Niger.



© Rapipixels / CC0 1.0 Universal

Majoritairement concentrés en Afrique et au Moyen-Orient, 120 conflits armés ont été recensés par le Comité international de la Croix-Rouge à la fin de l'année 2024². En d'autres termes, « s'il n'y a pas, pour l'instant de Guerre mondiale, nous faisons bien face à un monde en guerre »³, pour reprendre la formule employée par Frédéric Thomas dans l'éditorial de l'ouvrage *Monde en guerre : Militarisation, brutalisation et résistances* récemment publié par le CETRI. Cependant, d'après le politologue, c'est moins la montée en puissance des affrontements que la reconfiguration des acteurs, des enjeux et des stratégies qui doivent attirer notre attention. Car c'est en nommant les dynamiques, les causes et les responsables qu'il est possible de soustraire la violence à sa naturalisation et d'éviter les procédés boiteux censés prévenir ou résoudre les crises. À cet effet, Frédéric Thomas dégage un certain nombre de tendances au regard de la récente recrudescence des dynamiques conflictuelles⁴.

Internationalisation, privatisation et militarisation

De la Libye au Soudan, en passant par la Corne de l'Afrique, les conflits qui ont cours se caractérisent par leur internationalisation : l'une des deux parties

en présence ou les deux reçoivent le soutien militaire d'un État extérieur ; soutien impliquant alors souvent l'une ou l'autre des puissances de la région, voire certaines puissances mondiales, eu égard aux enjeux stratégiques du moment.

À cette internationalisation, il faut ajouter un phénomène de privatisation des conflits armés visible au travers de la normalisation du recours massif aux entreprises militaires et de sécurité privées, l'occupation de l'Afghanistan et de l'Irak faisant figure de cas exemplaires.

Autre fait marquant : l'augmentation croissante et des dépenses militaires mondiales et de la circulation d'armes ; les États-Unis étant de loin le principal exportateur d'armes en catalysant à lui seul 43 % des exportations mondiales entre 2020 et 2024⁵.

En outre, l'intensification des flux financiers et du trafic d'armes, souvent pensée comme la conséquence d'un contexte qui fait face à la (menace de) guerre, est marqueur d'une dynamique globale de militarisation de la politique. La vague de coups d'État qui a touché l'Afrique depuis 2020 avec l'arrivée brutale des forces de l'armée au sommet du pouvoir constitue peut-être le témoignage le plus direct de cette dynamique.

Cependant, des modes de collaboration plus ambivalents entre gouvernements et militaires participent aussi à la logique actuelle de militarisation de la

1. G. AZIZOU et S. GRIRA, « Webinaire - Monde en guerre : militarisation et résistances », CETRI, 2025.

2. CICR, « Le Droit International Humanitaire et les défis posés par les conflits armés contemporains », 2025, pp. 1-88.

3. F. THOMAS, « Editorial : Guerres, militarisation et résistances », *Monde en guerre : Militarisation, brutalisation et résistances*, CETRI, Syllepse, 7, décembre 2024.

4. *Ibid.*, pp. 7-19.

5. M. GEORGE et al., « Trends in International Arms Transfers, 2024 », SIPRI, 2025, pp. 1-12.

politique. Que ça soit aux Philippines ou au Brésil, les partis dirigeants se tournent d'eux-mêmes vers l'armée dans le cadre de luttes contre le « narcotrafic » et le « terrorisme ». C'est un processus de « sécuritisation »⁶, de militarisation de la sécurité qui s'affirme avec une occultation de plus en plus fréquente des enjeux socio-économiques sous le paradigme de l'insécurité.

Cette militarisation de la sécurité s'inscrit également dans un mouvement de captation des valeurs positives associées à l'armée—professionnalisme, efficacité—par une classe politique en quête de crédibilité. D'où la récurrence d'une rhétorique machiste et viriliste de « l'Homme fort », qui clame son recours à la « main dure »⁷ dans le cadre d'une mise en scène dont les femmes sont exclues en dehors de leur statut de trophée ou de cible privilégiée des guerres.

En se focalisant sur deux régions conflictuelles emblématiques, à savoir l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient, Garba Abdoul Azizou, chercheur au Centre d'études des crises et des conflits internationaux, et Sarra Gira, rédactrice en chef d'*Orient XXI*, se sont respectivement prononcés sur les processus de délégitimation et de légitimation de la démocratie qui ont cours au Niger et en Israël-Palestine.

Une alliance circonstancielle

Plongé dans une crise sécuritaire depuis 2011, l'espace sahélien a récemment observé l'effondrement successif des régimes démocratiques de trois des pays les plus affectés par l'activisme de groupes djihadistes : le Mali (2021), le Burkina Faso (2022) et le Niger (2023). Cet « effet de contagion » interpelle d'autant plus que, dans le cas du Niger, la junte militaire instaurée à la suite du coup d'État du 26 juillet 2023 jouit, selon Azizou, du soutien (paradoxal) de la société civile. Cette société civile nigérienne, qui s'est constituée dans les années 1990 en prenant la forme de « structures associatives avec des revendications démocratiques »⁸, s'est en effet illustrée dans le domaine de la défense du pluralisme et des droits humains.

En 2005, la Coalition contre la vie chère a permis l'abrogation de la TVA sur les produits de première nécessité que le gouvernement en place entendait appliquer. Autre cas de figure : en 2009, la Coordination des forces pour la démocratie et la République a vivement protesté contre la volonté affichée du président Tandja de briguer un troisième mandat en violation des normes constitutionnelles. Ce dernier a ensuite fait l'objet d'un coup d'État en février 2010 qui s'est accompagné d'une période de transition militaire jusqu'à l'élection du président Mahamadou Issoufou en avril 2011.

En ce sens, comment comprendre le revirement actuel des organisations de la société civile (OSC)

nigérienne qui faisaient dernièrement encore office de garde-fou face aux dérives autoritaires manifestes ?

Sous la présidence de Mahamadou Issoufou (2011-2021), les OSC ont été sévèrement réprimées avec notamment la mise en sourdine des accusations de corruption liées à la mise en œuvre des politiques publiques ; la détention des leaders des mobilisations contre la loi des finances 2018 et l'accusation de terrorisme portée sur celles et ceux qui réclamaient le retrait des forces étrangères. Loin d'affaiblir les OSC, cette répression a, d'après Azizou, renforcé le crédit qui leur était accordé et miné la légitimité d'Issoufou. Celles-ci ont connu un élargissement de leur audience facilitée encore par l'affaiblissement de l'opposition politique traditionnelle : c'est avec 92 % des voix que le chef d'État avait été réélu en 2016 ; le principal candidat d'opposition, Hama Amadou, ayant par ailleurs dû faire campagne depuis sa cellule dans le cadre d'une « sombre histoire de “supposition d'enfant” (un délit consistant à attribuer la maternité d'un enfant à une femme qui ne l'a pas mis au monde) »⁹.

Ainsi, lorsque Mohamed Bazoum hérite des prérogatives présidentielles en avril 2021, il fait face à « un État rejeté par les populations » et « une société civile très politisée »¹⁰, et ce, avant que sa destitution ne soit annoncée par une junte militaire dans la nuit du 26 au 27 juillet 2023.

Diverses OSC, comme « Tournons la page-Niger » et le M62, sont alors rapidement venues manifester leur soutien à ce nouveau régime militaire, phénomène qui n'est pas sans rappeler, sous une forme hybride, celui de « militarisme civil »¹¹ observé en Amérique latine avec, au Niger, une militarisation de la politique impulsée par les forces armées qui coexiste aux côtés d'un militarisme promu par les acteurs de la société civile eux-mêmes.

Une promotion du militarisme qui doit, d'après Azizou, être comprise au revers de la mauvaise gouvernance politico-économique et sociale des régimes précédents (en particulier durant les années Issoufou) et de l'incapacité de ces derniers à mettre un terme à la crise sécuritaire qui touche le pays. Car c'est la garantie de conditions de vie dignes aux populations qui légitiment et consacrent, du moins en partie, l'intérêt d'un système démocratique.

Israël : une démocratie synonyme d'apartheid

Un certain désenchantement démocratique s'exprime donc au Niger, mais en va-t-il de même en Israël ? Cet État est en effet lui aussi en proie à une crise de la « démocratie », notamment depuis l'adoption ce 27 mars 2025 d'une loi renforçant l'influence du pouvoir politique dans la nomination des juges.

6. I. OREN et T. SOLOMON, « WMD, WMD, WMD: Securitisation through ritualised incantation of ambiguous phrases », *Review of International Studies*, 2014, pp. 315-16.

7. M. HOECKER, « Militarisation, militarisme civil et érosion démocratique en Amérique latine », *Monde en guerre : Militarisation, brutalisation et résistances*, CETRI, Syllepse, 2024, p. 80.

8. G. AZIZOU, « Niger : la société civile face au “tazartché” », dans *État des résistances dans le Sud : Afrique*, CETRI, Syllepse, 121, 2010.

9. C. CHÂTELOT (2018), « Au Niger, la démocratie “selon Issoufou” se passe de la société civile », *Le Monde*, 2018.

10. G. AZIZOU « Niger : la société civile contre la démocratie ? », CETRI, 2024.

11. M. HOECKER, *op. cit.*, p. 8.

Celle-ci n'a pas manqué de faire débat au regard des multiples procès pour corruption visant Netanyahu et dont l'heure du verdict approche inexorablement : pour nombre des milliers de manifestant·es qui descendent quotidiennement dans les rues de Tel-Aviv et de Jérusalem, ce projet de réforme de la justice témoigne d'une dérive autoritaire du Premier ministre en fonction¹².

Cependant, pour Grira, cette dérive autoritaire précède de loin l'arrivée au pouvoir de Netanyahu. Elle s'inscrit dans le temps long et se caractérise par des décennies de spoliation, d'occupation et de négation du peuple palestinien par un État qui se dit démocratique et qui ne reconnaît pour autant en son sein que des citoyen·nes de confession juive ; un système démocratique en réalité synonyme d'apartheid et reconnu comme tel par différentes organisations de défense des droits humains¹³.

En d'autres termes, la prétention de l'État d'Israël à être une société démocratique se serait pour la première fois retournée contre les citoyen·nes israélien·nes eux-mêmes. Cependant, cet « enchantement démocratique », aurait également eu pour autre conséquence de faire écran au conflit en cours et d'en flouter les contours.

D'après Sarra Grira, ce dernier ne relève pas d'une « guerre contre la terreur » ou d'une « guerre de civilisation », mais du prolongement moderne d'une guerre coloniale menée de longue date par « une puissance occidentale contre une population du “tiers-monde” »¹⁴.

Les caractéristiques « modernes » de cette guerre coloniale, dont le rythme s'est intensifié depuis les attaques du 7 octobre, sont visibles au travers du soutien militaire apporté par les États-Unis à Israël : ce sont un peu plus de 17 milliards d'euros d'aide à la sécurité pour les opérations militaires israéliennes à Gaza et ailleurs qui ont été approuvés entre le 7 octobre 2023 et septembre 2024¹⁵.

Par ailleurs, la non-suspension de l'accord d'association UE-Israël fait également état de la responsabilité directe de l'Europe dans la continuité de cette guerre en permettant (entre autres) à cet État de rester un partenaire commercial privilégié de l'Union européenne, en dépit de l'article 2 de l'accord qui précise que les relations entre les parties sont fondées sur le respect des droits humains¹⁶.

Complicité donc des États-Unis, mais aussi de l'Union européenne qui met en lumière le statut d'exceptionnalité dont jouit Israël. Exception militaire, avec par exemple, les États-Unis qui, à la suite de la signature des accords d'Abraham (2020), suspendent pourtant en janvier 2021 la vente d'avions de combat aux Émirats arabes unis, les F-35 devant rester une exclusivité israélienne au Proche-Orient.

Exception géographique, car l'État israélien fait figure de « fragment de l'Occident » au sein de la

région en ayant été pensé, articulé et affirmé comme tel avant même sa construction : « Pour l'Europe, nous constituerions là-bas un avant-poste contre l'Asie, nous serions l'avant-garde de la civilisation contre la barbarie », écrivait en 1896 Théodore Herzl dans son célèbre manifeste *L'État juif* (1896)¹⁷.

Et finalement, exception historique, puisque Israël s'est implanté sous la forme de colonies de peuplement au moment même où une séquence de décolonisation en cascade s'était enclenchée dans la région¹⁸.

« Il y a des résistances à enclencher à tous les niveaux »

Dès lors : comment contrer la présente dynamique de quasi-impunité qui accompagne le statut d'exceptionnalité d'Israël ? L'arrêt rendu par la Cour internationale de justice en janvier 2024 et le mandat d'arrêt délivré en novembre 2024 par la CPI à l'encontre de Netanyahu constituent une avancée non-négligeable qu'il convient désormais de faire respecter : l'absence de condamnation de la part des autres pays européens à la visite du Premier ministre israélien à Viktor Orbán le 3 avril 2025 en montre bien la nécessité.

Sur le plan de l'UE, il s'agit moins d'adopter de nouvelles sanctions que d'appliquer les mesures déjà existantes, à commencer par l'exclusion d'Israël de l'accord d'association en vertu des violations graves et répétées du droit international et des droits humains perpétrées par cet État.

Sur le plan national, des dispositifs juridico-répressifs se déploient à l'encontre des soutiens à la cause palestinienne, avec, par exemple l'adoption récente en France de la proposition de loi de lutte contre l'antisémitisme à l'université, qui marque dans le même temps la prégnance du narratif promu par Israël et ses alliés d'une guerre menée par l'Occident contre le Proche-Orient.

Or, selon Grira, il est essentiel de ne pas se laisser enfermer dans ce narratif et de rappeler, comme il est coutume de le faire pour le monde arabe, que les régimes se distinguent de la « rue » : de la côte Est à la côte Ouest, les manifestations et les occupations contre la guerre à Gaza se sont multipliées sur les campus outre-Atlantique¹⁹. Il en va de même au Royaume-Uni où, en dépit d'une élite politique fermement alignée sur les positions israéliennes, la mobilisation des Britanniques en solidarité avec la Palestine force le respect par son ampleur et son endurance²⁰.

Si le temps d'une sortie de crise durable ne s'est pas encore annoncé, il y a donc d'ores et déjà des résistances tangibles ; d'autres encore restent cependant à enclencher, et ce, « à tous les niveaux »²¹. #

(*) Chercheuse en stage au CETRI, diplômée en études internationales et du développement

12. AFP, « Réforme de la justice en Israël : l'opposition annonce un recours à la Cour suprême contre une nouvelle loi », *Le Soir*, 2025.

13. Amnesty International, « L'apartheid israélien envers le peuple palestinien : Un système cruel de domination et un crime contre l'humanité », 2022, pp. 1-30; HRW, « Un seuil franchi : Les autorités israéliennes et les crimes d'apartheid et de persécution », 2021, pp. 1-213.

14. G. AZIZOU et S. GRIRA, (2025), *op. cit.*, 14:32-15:06.

15. L. BILMES *et al.*, « United States Spending on Israel's Military Operations and Related U.S. Operations in the Region, October 7, 2023-September 30, 2024 | Costs of War », *Watson Institute for International & Public Affairs - Brown University*, pp. 1-23.

16. CNCD 11.11.11, « Suspendre l'accord d'association UE-Israël », 2025, pp. 1-8.

17. T. HERZL (1896), 55-56 cité dans R. TROUSSON (1992), « Théodore Herzl et l'utopie d'Israël », *Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*, p. 17.

18. A. LEGUEN *et al.*, « Chronologie : De la Terre promise à l'anéantissement de Gaza », *Manière de voir*, février-mars 2024, pp. 8-11.

19. « Aux États-Unis, la mobilisation pro-Palestine sur les campus s'étend », *Courrier international*, 2024.

20. D. FINN, « Au Royaume-Uni, la rue avec Gaza, les élites derrière Israël », *Le Monde diplomatique*, 2024.

21. G. AZIZOU et S. GRIRA, *op. cit.*, 2025, 1:07-1:08.

Génocide

La vie mutilée à Gaza

> Didier FASSIN (*)



La guerre à Gaza oblige à penser l'inégalité des vies, en termes à la fois quantitatif et qualitatif, à la fois d'existences qui ne sont pas dignes d'être racontées et de morts qui ne sont pas dignes d'être pleurées. Cette relecture oblige alors à analyser les raisons pour lesquelles le monde – et particulièrement le monde occidental en ce qu'il se prévaut de valeurs qu'il présume universelles – a non seulement consenti à l'oblitération de tout ce qui pouvait signifier la vie à Gaza, mais a également soutenu l'entreprise criminelle qui la perpétrait¹.

Dans *La Condition humaine*, Hannah Arendt distingue deux significations du mot «vie». D'une part, la vie est «l'intervalle de temps entre la naissance et la mort», qui «suit un mouvement strictement linéaire dont le mouvement même est néanmoins animé par le moteur de la vie biologique que l'homme partage avec les autres êtres vivants». D'autre part, la vie est «toujours pleine d'événements» qui «peuvent être racontés comme une histoire, établir une biographie». Cette distinction entre la vie comme biologie, entre la naissance et la mort, que nous partageons avec les animaux et les plantes, et la vie comme biographie, avec des événements à raconter, qui est spécifique à l'être humain, peut permettre d'analyser l'inégalité des vies telle que la guerre à Gaza l'a révélée de la manière la plus explicite et la plus brutale depuis le 8 octobre 2023.

Vie biologique

Considérons d'abord la vie biologique. Paradoxalement, pour l'appréhender, la mort s'avère plus pertinente que la naissance. Les deux dernières interventions militaires menées par Israël à Gaza ont été particulièrement révélatrices à cet égard.

Selon les données recueillies par l'organisation israélienne de défense des droits humains B'Tselem, lors de l'opération «Plomb durci» en 2008, le ratio des victimes civiles était de 255 pour une. Lors de l'opération «Bordure protectrice» en 2014, selon les chiffres de la commission d'enquête indépendante de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, le ratio des victimes civiles était presque le même, soit 244 pour une. En ce qui concerne les enfants, lors de cette intervention, 551 ont été tués à Gaza et un en Israël.

Dans le cadre de l'opération «Épées de fer» débutée le 8 octobre 2023 et de celles qui ont suivi, la disparité semble encore plus grande, avec des valeurs absolues de morts considérables. Si l'on connaît précisément le nombre de personnes civiles israéliennes tuées lors de l'attaque du Hamas, soit 725, dont 36 enfants, on dispose seulement de données très imparfaites du côté palestinien. En effet, le nombre officiel de personnes assassinées à Gaza dépassait 55.000 après 21 mois de destruction des infrastructures et de massacre de la population, avec une proportion de victimes civiles estimée à 80 %, soit environ 44.000, mais ces chiffres sont fortement sous-estimés pour deux raisons.

1. Ce texte reprend des éléments de deux conférences données à l'Université libre de Bruxelles et à l'Université catholique de Louvain..

Premièrement, ils ne comptent que les corps retrouvés et identifiés, et non ceux qui sont ensevelis sous les décombres, dont les cadavres disparaissent dans les gravats déblayés par les bulldozers israéliens, ou jetés dans des fosses communes par l'armée israélienne. Deuxièmement, ils ne considèrent que les décès qui sont la conséquence directe de la guerre, sans tenir compte de ceux qui sont indirectement dus à la guerre. Or, une étude réalisée à l'université de Brown sur la surmortalité due aux interventions militaires des États-Unis en Afghanistan et en Irak a établi que le nombre de décès indirects liés à la détérioration économique, à l'insécurité alimentaire, à la destruction des infrastructures, à la contamination de l'environnement, au développement d'épidémies et à la dévastation du système de santé était quatre fois supérieur au nombre de décès directs.

Tous les témoignages des organisations humanitaires montrent que la situation à Gaza est bien pire que ce qu'elles ont constaté ailleurs, en raison de la famine, des blessures, de la destruction des hôpitaux et de l'interruption des programmes de prévention, ce qui laisse penser que l'écart entre le nombre de décès enregistrés et le nombre réel sera encore plus important. Mais même avec cette estimation prudente, le nombre de victimes civiles palestiniennes s'élèverait à au moins 220.000, soit 300 fois plus que le nombre de personnes civiles israéliennes tuées. L'équivalent, en Belgique, serait de 1,2 million de décès. En ce qui concerne les enfants, le même calcul donne 85.000 jeunes victimes, chiffre probablement sous-estimé car leur vulnérabilité est plus grande que celle des adultes. Même avec cette probable minimisation de la réalité, ce ratio représente déjà 2.400 fois plus que du côté israélien. Statistiquement, la vie d'un enfant palestinien vaut plus de 2.000 fois moins que la vie d'un enfant israélien. Selon les Nations unies, plus d'entre eux sont morts à Gaza pendant les douze premiers mois de la guerre que dans tous les conflits de la planète au cours des quatre années précédentes. Les enquêtes montrent qu'une partie de la société israélienne soutient l'élimination des enfants.

Que les statistiques sur les morts palestiniennes soient présentées comme suspectes par les gouvernements occidentaux, tel le président des États-Unis, qui déclarait en octobre 2023 qu'il n'avait pas confiance dans les chiffres publiés, et par les médias grand public, qui précisent systématiquement que ces données sont fournies par le ministère de la Santé du Hamas, est donc pour le moins déplacé. Double injustice pour les victimes de la guerre menée contre la population de Gaza. On leur a pris la vie. On les prive de leur mort.

Vie biographique

Mais la vie ne peut se réduire à sa seule dimension biologique. Elle en a une autre, biographique, dont il faut aussi rendre compte. En effet, cette arithmétique macabre ne restitue qu'une partie de la réalité, qu'elle tend à rendre abstraite. Elle passe à côté des événements qui remplissent l'existence et qui, en fin de compte, peuvent non seulement être racontés, mais doivent l'être. Comme l'affirment les journalistes palestinien·nes, les poétesses et poètes, les femmes et les hommes, tout simplement, voire les enfants, leur vie ne peut être réduite au seul moment de leur disparition par la simple référence à des données sur la mortalité. *We Are Not Numbers* est le nom d'un projet créé pour les enfants de Gaza en 2015 au sein de l'organisation Euro-Mediterranean Human Rights Monitor. Il a pour ambition de parler des Palestiniennes et Palestiniens autrement qu'à travers des statistiques.

La plus profonde inégalité est probablement celle des vies telles qu'elles sont vécues. Tout au long de leur existence, nombre de Palestinien·nes font l'expérience, dans leurs relations avec l'État d'Israël et ses agents, de l'exclusion, de la discrimination, du mépris, de l'obstruction, de la destruction de leurs champs et de leurs maisons, de la soumission à la violence et à l'arbitraire des autorités. À Gaza, ils sont assiégés depuis 18 ans, et leurs manifestations essentiellement pacifiques lors de la Marche du retour de 2018 et 2019 ont fait 214 morts et 36.000 blessés, dont 8.800 enfants, dont certains passeront le reste de leur existence estropiés. En Cisjordanie, ils sont à la merci des colons qui les attaquent, s'emparent de leurs terres, incendient leurs maisons et tuent leur bétail sous la protection de l'armée. La colonisation et l'oppression les déposent de tout ce qui fait l'ordinaire d'une vie.

Silence des médias

Pourtant, la plupart des grands médias occidentaux ne se sont pratiquement pas référés à cette réalité, au moins pendant la première année de la guerre. La raison invoquée pour expliquer leur silence était qu'ils n'avaient pas accès à Gaza, puisque l'armée israélienne les en empêchait. Pourtant, d'une part, il y avait sur le terrain des reporters palestinien·nes qui faisaient un travail remarquable, que près de 200 d'entre eux ont payé de leur vie, et d'autre part, il y avait aussi des enquêtes menées par des journalistes israélien·nes qui révélaient ce qui se passait dans l'enclave. Mais les médias occidentaux craignaient, en rappelant l'histoire des épreuves subies dans les Territoires occupés depuis des décennies, d'être

accusés de justifier l'attaque du Hamas, et en évoquant les conditions de vie de la population de Gaza soumise à la cruauté de l'armée israélienne, d'être dénoncés comme antisémites.

Ainsi ont-ils fait des reportages humanisant Israélien·nes mais en se gardant d'en faire autant pour les Palestinien·nes. D'une manière générale, la résistance quotidienne de ces derniers face à l'adversité et leur revendication de vivre en paix ont été occultées. Un voile a été jeté sur leur désespoir d'avoir été abandonnés par la communauté internationale. Ce qu'on parvenait à connaître de la souffrance des familles auxquelles l'armée israélienne demandait de se déplacer vers des sites où elle les bombardait ensuite, des hommes humiliés avant d'être torturés à mort dans les camps de concentration israéliens, des femmes qui ne pouvaient allaiter leur nouveau-né, des nourrissons mourant de malnutrition, des enfants amputés sans anesthésie, des personnes tuées alors qu'elles se rendaient vers les sites de ravitaillement, c'était par d'autres canaux—réseaux sociaux, télévisions dans le monde arabe, sites indépendants y compris israéliens.

Ultime dévalorisation de la vie des Palestinien·nes, le sens de leur mort était dénaturé. Certes, ils meurent en plus grand nombre que les Israélien·nes, disaient certains qui défendaient la politique d'Israël que la Cour pénale internationale qualifie pourtant de criminelle, mais ceux-ci ont été tués en tant que juifs, et donc pour ce qu'ils sont, alors que ceux-là ne l'ont été qu'accidentellement dans le contexte de la guerre. Un ancien président français alla même jusqu'à dire, après l'hommage national rendu aux victimes franco-israéliennes du 7 octobre 2023, qu'il ne pouvait y avoir de commémoration semblable pour les personnes franco-palestiniennes assassinées dans les mois qui ont suivi, car les premières étaient mortes pour «défendre un mode de vie» quand les secondes n'étaient que des «victimes collatérales». Ainsi une hiérarchie morale était-elle établie entre celles et ceux qui méritaient d'être pleurés et celles et ceux qui n'en étaient pas dignes.

Au cours des dernières semaines, le monde occidental a semblé découvrir les horreurs que les organisations humanitaires et les agences des Nations unies avaient décrites pendant près de deux ans. Les médias mainstream ont commencé à informer leur public de ce que les journalistes indépendants essayaient de faire connaître depuis longtemps. Des gouvernements européens ont manifesté leur émotion devant l'ampleur de la dévastation de l'enclave et de la souffrance de sa population. Mais cette reconnaissance tardive sans condamnation réelle ni mesure concrète ne change

La résistance quotidienne des Palestinien·nes face à l'adversité et leur revendication de vivre en paix ont été occultées par les médias occidentaux.



© United Nations / Flickr

rien pour les enfants, les femmes, les hommes que l'armée israélienne continue de rabaisser, d'affaiblir et de décimer, comme pour montrer au monde qu'à leurs yeux, ces vies ne valent rien.

Contre cette dépréciation, on peut cependant encore faire entendre la voix des poétesses et poètes palestiniens, tel Mosab Abu Toha, prix Pulitzer 2025 :

« Elle s'est endormie sur son lit / et ne s'est jamais réveillée. / Son lit est devenu sa sépulture, / un tombeau sous le plafond de sa chambre, / avec le plafond pour cénotaphe. / Pas de nom, pas de date de naissance, / pas de date de décès, pas d'építaphe. / Seuls du sang et un cadre de photo brisé / près d'elle. » #

(*) Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Questions morales et enjeux politiques dans les sociétés contemporaines ». Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, dont celui qui a inspiré la présente réflexion sur l'inégalité des vies palestiniennes : *Une étrange défaite. Sur le consentement à l'écrasement de Gaza* (La Découverte, 2024).

© Romah Garcin

INTERVIEW



Déborah V. BROSTEAUX

Chercheuse en philosophie à l'ULB et membre
du Centre de Recherche sur l'Expérience de Guerre (MSH-ULB)

Les désirs guerriers de la modernité, Seuil, 2025.

« On regarde les guerres comme si elles n'étaient pas les nôtres »

Le conflit en Ukraine a sonné comme un « retour du spectre de la guerre », engendrant des réactions psychologiques et sociales, allant de la peur, la sidération à un regain d'enthousiasme militariste. D'autres guerres, elles, sont à peine nommées ou regardées. Si la guerre est une question économique et politique, elle est aussi une affaire d'affects, comme nous l'explique Déborah V. Brosteaux dans son ouvrage *Les désirs guerriers de la modernité*, issu en grande partie de sa thèse de doctorat en philosophie (ULB). Elle creuse l'ambivalence de nos rapports aux guerres à travers les 20 et 21^e siècles, entre mise à distance et frénésie.

Ce livre sort dans un contexte particulièrement « guerrier ». Quel était le contexte quand vous avez commencé votre recherche ?

J'ai commencé cette recherche vers 2016, bien avant l'engouement pour la remilitarisation que l'on observe aujourd'hui. C'était avant l'invasion de l'Ukraine, avant le génocide à Gaza. Dès lors, la guerre n'avait pas du tout la place qu'elle a aujourd'hui dans les actualités médiatiques et dans nos têtes. On était dans la période post-attentats, dont on parlait énormément. On parlait beaucoup moins de toute une série d'interventions étrangères qui avaient elles aussi lieu au même moment. On savait que des armées européennes étaient engagées en Afghanistan, au Mali, dans la coalition en Syrie, et bien d'autres pays. On savait et on sait qu'on a une production d'armes exportées vers des pays autoritaires qui mènent des guerres contre leurs populations. Et pourtant, ces guerres nous paraissent lointaines, géographiquement, mais aussi psychologiquement et affectivement. C'était mon point de départ : pourquoi regardons-nous les guerres à distance comme si elles n'étaient pas les nôtres tout en étant très activement intriqués, engagés dans ces violences ?

Vous convoquez la philosophe Simone Weil qui développe cet « art de mettre à part »...

Simone Weil¹ écrit que l'une des caractéristiques de la modernité occidentale est de considérer que la violence est en dehors d'eux, d'exercer de la vio-

lence tout en considérant ne pas y prendre part, voire même en se vivant comme incarnation de la paix. Les récits occidentaux de la guerre contre le terrorisme qui, depuis les lendemains du 11 septembre 2011, viennent justifier un grand nombre d'interventions militaires reposent sur une définition de soi-même comme figures de la paix et de la liberté qu'il nous faut défendre en détruisant des ennemis qui incarnent la barbarie, la mort et la violence. C'est l'art de mettre à part la violence qu'on exerce, mais aussi de se blanchir et de commettre des crimes au nom de sa propre innocence. Beaucoup d'auteur·rices décoloniaux·ales ont analysé ces affects de l'innocence blanche.

En quoi cela peut-il nous éclairer sur la question de la Palestine aujourd'hui ?

Pour décrire ces manières de ne pas assumer de responsabilité, je parle de « pacte tacite ». La faillite morale totale de l'Occident face au génocide à Gaza rend visible ce pacte en même temps qu'elle le fragilise.

Pour pouvoir expliquer ce concept, on peut remonter à la guerre du Vietnam. L'armée américaine était envoyée en masse, les images des morts et des cercueils des soldats étaient largement diffusées. Même s'il s'agissait d'une guerre totalement asymétrique et menée au loin, les corps occidentaux y étaient fortement mobilisés. Après cette débâcle, les armées occidentales vont développer des technologies militaires qui limitent drastiquement

1. Dans *La Pesanteur et la grâce*, où Simone Weil « décrit un certain art psychique, qu'elle dépeint en réinterprétant le mythe de l'anneau de Gyges ».



l'exposition des militaires nationaux, ou l'annulent complètement via l'usage de drones. Ces technologies mettent non seulement la guerre à distance, mais elles impactent aussi la perception que nous avons de la violence. On se figure beaucoup plus le « monstre djihadiste » que la monstruosité d'un soldat dans son bombardier, comme si la bombe était plus propre, quand bien même elle a pour effet un massacre de civils.

Cette façon de faire la guerre tout en la mettant à distance s'incarne aussi aujourd'hui dans la sur-militarisation des frontières européennes. C'est l'une des manières qu'a trouvées l'Europe pour se blinder vis-à-vis d'un dehors considéré comme menaçant dans lequel nous sommes pourtant pleinement impliqués et d'empêcher que les gens qui fuient les guerres puissent trouver l'asile ici.

Ce pacte tacite passé entre les États et leurs populations consiste à dire « laissez-nous mener la guerre, et nous vous assurons en retour qu'elle ne vous affectera pas, ni vous ni vos fils » et à laisser la population penser que « tant qu'on peut regarder ça de loin, tant que ce n'est pas nous qui sommes affectés, cette guerre ne nous concerne pas ».

Les mobilisations contre le génocide des Palestiniens, et contre nos complicités avec le colonialisme israélien – manifestations massives, occupations étudiantes dans les universités, mobilisations de soignant·es en solidarité avec Gaza, mouvement BDS, blocages des industries complices... – sont des façons de refuser ce pacte, de montrer qu'ici – de façon matérielle ou institutionnelle – nous sommes liés à ce qui se passe là-bas, et de prendre nos responsabilités. Ces *pratiques de non-innocence* – qui résistent à ce sentiment d'innocence complice que j'ai développé plus haut – agissent aussi en contraste avec des dénonciations abstraites ou de la sensibilité humanitaire. Il s'agit réellement de faire prise là où justement il y a des liens, là précisément où s'alimente la violence. Bien sûr, cela ne suffit pas à briser le pacte : s'opposent aux affects de résistances la férocité et la ténacité des politiques qui ne veulent pas mettre fin à ce pacte.

Vous ouvrez votre livre par le rêve européen de paix. Comment ce rêve s'est-il construit ?

Le rêve européen qui a pris forme après 1945 a été présenté comme un rêve de paix, mais il s'agit en fait de la promesse d'une paix « pour nous », pour « nos enfants ». On peut continuer à faire la guerre ailleurs. Le 8 mai est à la fois le jour de la paix européenne, mais aussi le début des représailles sanglantes qui suivent les manifestations

“ Nous ne sommes jamais sortis des dynamiques de guerre, nous les avons seulement mises à part. ”

indépendantistes et anticolonialistes en Algérie avec les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata. C'est l'ouverture d'une séquence rythmée par de terribles guerres pour maintenir les empires coloniaux. C'est aussi le temps de la Guerre froide, ce temps suspendu de la dissuasion, avec ses guerres dites « périphériques », qui ne le sont que pour les puissances qui s'identifient comme centres. Et les dernières décennies sont celles des interventions étrangères et de la Global War on Terror, la « guerre contre la terreur » (nom donné par George W. Bush aux guerres suite au 11 septembre 2001, NDLR).

Nous ne sommes jamais sortis des dynamiques de guerre, nous les avons seulement mises à part. Ce rêve n'est donc pas un rêve de paix, mais de séparation. Il signifie qu'on peut continuer à faire la guerre tant que nous n'avons pas à la vivre.

Vous analysez aussi la reconstruction post-45. C'est une façon de mettre à distance ?

Je suis arrivée à la question des ruines via la question de la séparation : nous n'imaginons pas aujourd'hui nos villes sous les bombes, nous les considérons par essence protégées tandis que nous pensons d'autres espaces seulement en ruine, dévastés par les guerres, comme si la ville bombardée devrait nécessairement se situer ailleurs. En tout cas, nous héritons de cette perception, bien qu'elle soit partiellement en train de changer. Je me suis demandé : comment se fait-il que cette réalité des ruines nous paraisse tellement étrangère, alors même qu'énormément d'habitant·es d'Europe vivent aujourd'hui dans des villes qui ont été ravagées pendant la Deuxième Guerre mondiale ? J'ai été interpellée du peu de connexions entre les histoires européennes des destructions et les histoires contemporaines des rescapé·es de Syrie, d'Irak, etc., éprouvant et fuyant les destructions.

Pour expliquer ce refoulement de nos propres ruines, il faut se tourner vers la période de la Reconstruction d'après la Deuxième Guerre mondiale. La Reconstruction va au-delà de la nécessité de reconstruire : il y a un énorme élan pour faire table rase et moderniser. Dans de nombreux discours politiques et urbanistiques, les destructions apparaissent comme une opportunité à saisir en vue d'un nouvel élan de modernisation.



Cette reconstruction s'inscrit dans une perspective urbanistique, mais aussi dans un rapport psychique de l'ordre de la résilience. La Reconstruction consistait moins à se demander comment entretenir des liens avec ce qui avait été perdu que d'enjoindre à sécher ses larmes et à couper les liens avec le passé, de convertir la perte en une occasion de table rase pour faire place au progrès.

La table rase, si elle a été une obsession de la reconstruction, est aussi une « modalité de la destruction »...

Les guerres contemporaines sont en grande partie faites contre les personnes, mais aussi contre les villes. Lors des bombardements de zones, comme on les nommait lors de la Deuxième Guerre mondiale, l'ensemble du territoire habité et toutes les traces qui font exister une communauté étaient anéantis. Ce sont des guerres menées contre les liens qui font exister une communauté, contre son histoire. Israël, par exemple, détruit des cimetières palestiniens et les transforme en parcs. C'est un aspect de la guerre coloniale directement menée contre les relations que les Palestinien·nes ont avec leurs morts². C'est aussi ce lien aux morts, aux ancêtres, qui crée le lien au territoire.

La guerre dans la modernité n'est pas que mise à distance. Elle mobilise aussi d'autres affects. Lesquels ?

Si l'on parle uniquement de la mise à distance, le tableau n'est pas complet. J'aborde aussi la frénésie et le rapport passionné à l'expérience de la guerre, l'inscrivant dans une histoire de la modernité qui a cultivé ce type de rapport désirant et revitalisant à la guerre, à l'horizon de la guerre. Quelque chose qui a trait à la quête d'intensité, à la recherche de l'aventure, de certaines formes d'exaltation collective. La guerre y devient alors synonyme d'une galvanisation et d'une promesse d'intensification des rythmes de la vie sociale. Nous sommes en phase de frénésie. Cela s'illustre par des dynamiques affectives qui se nouent aux plans actuels de réarmement, aux discussions autour de la restauration des services militaires (volontaires ou obligatoires), ou encore le programme « Preparedness Union Strategy » de la Commission européenne, visant à préparer les populations à faire face aux crises et qui comporte un grand axe militaire.

Mais qui active et nourrit cette jouissance de l'expérience de la guerre ?

Je parle d'affects précisément pour poser le problème différemment que dans les analyses classiques des discours de propagande de guerre. Bien

sûr que des gens activent la frénésie guerrière, mais nous ne sommes pas de purs réceptacles des discours. Ce qui m'intéresse plutôt, c'est de voir quels affects et quelles habitudes psychiques déjà présents la propagande vient activer et comment ceux-ci se façonnent et se transforment à son contact. Les fascinations guerrières s'inscrivent dans une longue histoire, elles nous ont façonnés. D'ailleurs, mon approche méthodologique a aussi été d'interroger comment elles me touchent, comment elles traversent d'une manière ou d'une autre toutes celles et ceux qui héritent de cette modernité. Je ne dis pas pour autant qu'on est tous va-t-en-guerre, je ne nie pas les différences de genre – et la dimension de virilité évidente – en jeu dans cette perception de la guerre revitalisante. Mais malgré tout, je ne dirais pas que je n'ai rien à voir avec cette histoire, notamment dans le rapport à l'intensité et l'aventure, à l'expérience amplifiée. Ce sont des affects qui ont aussi leurs forces et leurs beautés, mais qui sont indissociables d'une histoire coloniale et conquérante.

Citant les philosophes Deleuze et Guattari, vous écrivez : « Le fascisme a été désiré, et c'est cela qu'il faut expliquer ». Comme la guerre, le fascisme est aussi le produit d'un désir ?

Pour penser la place du désir en politique, je m'appuie sur Wilhelm Reich, penseur juif autrichien, marxiste et psychanalyste de l'entre-deux-guerres. Il assiste à la montée du nazisme et écrit au début des années 1930 l'ouvrage *Psychologie de masse du fascisme*. Il se débat de manière critique avec la manière dont le marxisme à l'époque essayait d'expliquer la montée du fascisme. La clé de lecture marxiste est de prendre le phénomène du nazisme comme une mystification qui permet de produire une sorte de diversion afin de maintenir le régime capitaliste, argument qu'on entend encore beaucoup de nos jours pour expliquer la montée des extrêmes droites.

Selon Wilhelm Reich, la lecture marxiste consiste à penser d'une part la situation objective des rapports de classe qui s'analyse rationnellement ; d'autre part, un élan irrationnel des masses qui se laisseraient illusionner et manipuler par des discours populistes (pour le dire dans le vocabulaire contemporain) les mobilisant affectivement et irrationnellement. Cette lecture crée un « nous » rationnel seul capable d'analyser ce soi-disant « élan irrationnel des masses ».

Reich considère que cette façon de voir les choses nous rend impuissants pour comprendre ce qui se passe, dans le sens où l'on parvient seu-

2. M. MOUGIN, « Si-lencier les contours : de la destruction des cimetières en Palestine », *Makan, Think Tanger*, 2023. Lire aussi : A. GEBRIM, M.-C. SAGLIO-YATZIMIRSKY, « Être et ne pas être la catastrophe : nouvelles notes sur la fragmentation », *AOC*, 7 juillet 2025, en ligne : <https://aoc.media/>

lement à expliquer l'attrait que suscite le fascisme par des raisons extérieures à ce qui habite vraiment les gens à ce moment-là. Il essaye de comprendre en quoi le fascisme recrute des affects qui ont une longue histoire politique et des logiques propres, comment ces affects ont façonné collectivement les peuples, ici en l'occurrence les Allemands. Pour Reich, c'est là que le nazisme va venir puiser sa force.

L'analyse de Reich est intéressante, car elle permet de prendre au sérieux ce qui anime et traverse les gens et à partir de là, voir quelles sont les possibilités étouffées dans ces montées du fascisme, plutôt que d'apporter la bonne parole par le haut.

Pour comprendre les désirs dans le fascisme, je parle aussi d'un autre auteur, Klaus Theweleit, auteur notamment de *Fantasmagories*. Né en pleine Deuxième Guerre mondiale, il appartient à la génération allemande de celles et ceux qui n'ont pas participé aux crimes du nazisme, mais qui en sont les héritiers directs. Il ne croit pas à l'idée que, avec la défaite allemande, le fascisme appartiendrait désormais au passé. Considérant que cet environnement a façonné sa génération et n'a laissé personne indemne, il se demande comment ces désirs fascistes ont pu se transmettre et comment le fascisme continue d'être une possibilité qui menace existentiellement les corps.

Comment lutter contre les désirs guerriers ?

D'abord, on ne l'emporte pas contre un désir simplement avec un bon argument. Un bon argument devient audible à partir du moment où l'on est réceptif à la question qui est posée. On peut exemplifier cela avec la *fake news* autour de l'invasion de l'Irak par les États-Unis. Au lendemain du 11 septembre, Bush a justifié cette invasion par l'argument que Saddam Hussein détenait une bombe de destruction massive. Beaucoup d'éléments ont rapidement démontré que c'était faux. Pourtant, ce ne sont pas directement ces arguments, bien que sourcés et construits, qui ont permis, au sein de la population américaine, une transformation des perceptions de cette invasion. Parmi plusieurs éléments, ce sont les images de tortures de la prison d'Abou Ghraïb qui sont venues briser l'image d'une armée américaine propre et humaine venue sauver les peuples soumis aux barbares. Ce fut un choc affectif qui a permis que les arguments et preuves de la *fake news* deviennent plus effectifs. Ensuite, les désirs guerriers sont fragilisés quand d'autres désirs trouvent leur chemin en nous et gagnent en puissance.

Les mobilisations pour la Palestine aujourd'hui sont le signe de transformations affectives à

“ Les mobilisations en faveur de la Palestine observables aujourd'hui sont le signe de transformations affectives à l'œuvre, d'une montée en puissance des désirs de paix et d'avenir plus sûr. ”

l'œuvre, d'une montée en puissance des désirs de justice internationale, de refus d'un ordre international qui fonde nos existences sur des violences coloniales. Et je crois que les mobilisations contre les grands plans de réarmement vont gagner en ampleur elles aussi.

Nos scènes politiques et sociales sont des champs d'affects et de désirs multiples et contradictoires. De plus, un affect tout seul ne nous raconte pas grand-chose et aucun affect pris de manière isolée n'est en lui-même guerrier.

Par exemple ?

La peur est un bon exemple, car elle peut conduire à des interprétations différentes selon ce à quoi elle est agencée et reliée. Elle peut être mobilisée pour justifier la logique guerrière, on le voit aujourd'hui avec la mobilisation de la menace russe pour justifier la militarisation accélérée de nos sociétés.

En même temps, la peur peut aussi nous pousser à dire « nous n'avons pas confiance en vos programmes de réarmement ». Tout un savoir se loge dans les affects, tels que la peur.

Les luttes anti-guerre peuvent être le lieu où donner de la place à certains affects. Je donne l'exemple des femmes du camp de la paix de Greenham Common³ dans les années 1980 qui ont lutté contre la course à l'armement nucléaire, et contre les pouvoirs guerriers qui activent la peur afin de légitimer leurs programmes. Elles se sont battues pour donner un autre sens à la peur : non pas seulement la « peur des Russes » qui justifierait plus d'armes, mais la peur face à l'ensemble de la dynamique de la guerre froide avec ses ambiances de fin du monde imminent. En sortant de l'isolement et de la solitude, en s'organisant collectivement, la peur a cessé pour elles d'être un affect paralysant et sidérant, et est devenue une source d'énergie dans leur lutte pour la paix. #

Propos recueillis par Manon LEGRAND



<https://www.youtube.com/@LibrairieMétéoresbxl>

3. Voir A.COOK et G.KIRK, *Des femmes contre des missiles. Rêves, idées et actions à Greenham Common*, Cambourakis, (1983) 2016.

RECENSIONS



DÉTERRER LA VÉRITÉ

Le 29 janvier 2024, l'armée israélienne a tué Hind Rajab, enfant palestinienne de 6 ans. 335 tirs israéliens ont été effectués sur le véhicule dans lequel elle était. C'est ce qu'a démontré dans un rapport publié en juin par le groupe d'enquête Architecture Forensic.

Ce centre de recherche installé à l'université Goldsmith à Londres se compose d'architectes, de cinéastes, de codeurs et de journalistes. Leur but : analyser les traces des combats que porte le bâti en vue de «reconstituer les événements et de rétablir des vérités menacées», comme l'explique son fondateur l'architecte, Eyal Weizman dans l'ouvrage *La vérité en ruines. Manifeste pour une architecture forensique*. Mais l'architecture n'est pas que l'objet de leur enquête, elle est aussi méthode de recherche et mode d'exposition. Concrètement, leurs travaux prennent l'aspect de dossiers rassemblant des preuves sous la forme de relevés de bâtiments, de maquettes physiques ou numériques, de reconstitutions d'événements en 3D, de vidéos et de cartographies en

vue de dénoncer des crimes d'État ou d'entreprises. L'architecture est aussi pour ce collectif inédit un dispositif mnémotique puisqu'ils (re)composent les mémoires des survivant·es traumatisé·es via la création de maquettes. Architecture Forensic s'implique autant dans des affaires de droit international que dans des enquêtes pour des tribunaux et des commissions de la vérité organisés par des citoyen·nes, ainsi que pour des organismes de défense des droits humains et de l'environnement ou des investigations journalistiques. On leur doit notamment l'enquête sur les frappes de drones de la CIA au Pakistan, celle sur les frappes aériennes russes contre un hôpital parrainé par Médecins sans frontières en Syrie, mais aussi les révélations sur la prison syrienne secrète de Saidnaya. Plus récemment, ils ont réalisé un travail d'investigation titanesque à Gaza, qu'ils ont transmis à l'équipe juridique sud-africaine à l'origine de la procédure engagée par la Cour internationale de justice (CIJ) contre Israël pour son action militaire dans le territoire palestinien. Lire ce livre, c'est découvrir leur travail indispensable de lumière sur les faits, de prise en compte des vécus, des territoires et des récits des victimes, et d'élaboration minutieuse d'un nouveau régime de preuves. Un acte de résistance à la «post-vérité», cette «épistémologie des ténèbres» qui se déploie dans les rhétoriques guerrières et génocidaires contemporaines. #

E. WEIZMAN, *La vérité en ruines. Manifeste pour une architecture forensique*, Zones, 2021.



COMMENT FAIRE LA PAIX

Comment faire la paix, interroge ce nouveau *Manières de voir*, numéro entièrement consacré à un enjeu contemporain à partir d'articles inédits et de texte issus du fonds d'archives du *Monde diplomatique*.

Une question –ou plutôt une affirmation– qui agit en fil rouge du numéro pour rappeler, à l'heure du «réarmement» de l'Europe, des menaces de «retour à la guerre», que désirer la paix n'est ni fou ni naïf. Le numéro est structuré en quatre parties –les acteurs, l'architecture internationale, les négociations, Justice et réconciliation– et revient sur plusieurs conflits, Gaza et l'Ukraine, bien sûr, mais aussi le Timor, le Congo, la Yougoslavie, la Syrie, etc. Il rappelle à travers cette histoire géopolitique étalée sur plus d'un siècle qu'une sécurité durable est possible : elle passe par l'organisation des relations entre États, les traités et négociations diplomatiques, la mise en œuvre de voies de réconciliation et de justice, et, bien sûr, la mobilisation des populations.

Le numéro fait d'ailleurs la part belle aux acteurs de la paix, organisations et associations, ainsi que militant·es pacifistes, célèbres ou inconnus qui s'organisent inlassablement pour construire la paix. Car, comme l'exprimaient Mairead Corrigan et Betty Williams, militantes pacifistes nord-irlandaises, lauréates du prix Nobel de la paix 1976 pour leur mouvement Peace People, «libérer le désir de paix n'aurait jamais suffi en soi. Comme tant de fois auparavant, toute l'énergie, toute la détermination à exprimer l'urgence de mettre fin au cycle effarant de la violence gratuite n'aurait qu'un bref et désespérant effet sur les gens... si nous ne nous étions par organisés pour tirer parti de cette énergie et de cette détermination une bonne fois pour toutes». Les articles sont accompagnés d'une fascinante cartographie ainsi que d'œuvres d'artistes eux-mêmes engagé·es pour la paix, notamment les photos-collages de Susan J. Barron sur le stress post-traumatique, «une réponse directe aux 22 suicides de vétérans qui ont lieu chaque jour en Amérique», explique-t-elle. #

Manière de voir «Comment faire la paix. Yougoslavie, Colombie, Kivu, Gaza, Ukraine...» – numéro 201, juin – juillet 2025.

BOUGER CET ÉTÉ

BOIS DU CAZIER

LE CHARBON DE LA RECONSTRUCTION

À l'occasion du 69^e anniversaire de la catastrophe du 8 août 1956, le Bois du Cazier rend un hommage inédit aux cinq ressortissants de nationalité allemande qui y perdirent la vie. L'exposition « Le charbon de la reconstruction », retrace ainsi l'histoire de ces 60.000 hommes, livrés à la Belgique comme « dommages de guerre » par les Alliés après 1945, et plongés dans l'enfer du charbon pour relancer une économie exsangue. L'effort de ces hommes déracinés contribua à doubler la production charbonnière en un an.

Tout au long du parcours documenté, le-la visiteur-euse découvre une histoire méconnue : celle d'anciens ennemis devenus, malgré eux, « l'avant-garde d'une armée de la paix au service d'une économie de marché ». Le récit s'ouvre sur la mort d'un prisonnier asphyxié en 1946 et s'achève avec une vingtaine d'autres mineurs qui ont fait grève au fond de la mine en février 1964 pour ne pas que l'on ferme le Bois du Cazier. Entre ces deux dates, se dessine un combat partagé avec les mineurs belges et italiens. L'exposition éclaire aussi les prémices de la CECA et plus tard du Traité de Rome. Un devoir de mémoire, qui donne voix à ceux que l'histoire avait laissés dans l'ombre des fonds miniers. #

Exposition accessible jusqu'au 5 octobre 2025.

Entrée comprise dans le prix d'entrée au site.

Réservations souhaitées à reservation@leboisducazier.be

ou par téléphone au 071/88.08.56.



ARDENNES BELGES SUR LES SENTIERS DE L'HISTOIRE ET DE LA NATURE

Dans ce monde en quête de paix, nous vous avons sélectionné trois balades de choix pour vous ressourcer au sein de l'Ardenne belge, ce territoire empreint de contes et de légendes, qui fut le théâtre d'une terrible bataille à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, près de Bastogne, la promenade du Bois de la Paix vous emmène à travers une forêt de 4.000 arbres plantés en 1994, en mémoire des combattants tombés. Le parc animalier lié au musée vivant Animalaine, consacré à la laine et aux vieux métiers, éveillera la curiosité des plus petits.

Près de Stoumont, vous pourrez aussi parcourir la vallée de l'Ambève et ses paysages escarpés. Après avoir marché les 16 km séparant les villages de La Gleize, La Venne, Brume et Monceau, vous profiterez de la visite du musée « December 44 ».

Enfin, pour celles et ceux qui, après l'Histoire et la mémoire, voudront se tourner vers l'avenir, pourront se promener à Nisramont, où, mettant fin à leur division, les deux Ourthes s'unissent pour former un lac enchanteur. Vous pourrez y faire du kayak au lever du jour, parcourir les sentiers escarpés sur 14 km, pique-niquer sur les crêtes, et enfin vous baigner au crépuscule en compagnie des castors. De quoi condenser toutes ses vacances en une seule journée... #

Trace GPS de la balade du Bois de la paix sur :

[https://www.bastogne-tourisme.be/decouvrir/](https://www.bastogne-tourisme.be/decouvrir/promenade-du-bois-de-la-paix-9-6km/)

[promenade-du-bois-de-la-paix-9-6km/](https://www.bastogne-tourisme.be/decouvrir/promenade-du-bois-de-la-paix-9-6km/)

Musée de la laine : Bizory 5, 6600 Bastogne, +32 61 217 508

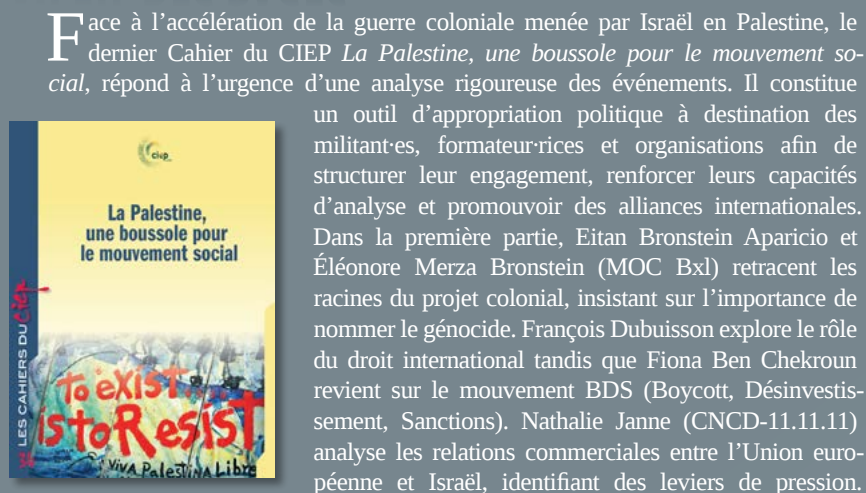
Balade de la Gleize et Musée December 44 :

<http://www.december44.com/fr/histoire.htm>

Rue de l'église 7B | B-4987 La Gleize |

Tél : +32 (0)80 78.51.91 | info@december44.com





L'Association Belgo-Palestinienne examine les enjeux du plaidoyer politique dans le cadre des élections 2024. Des perspectives féministes et écologiques viennent compléter cette introduction multidimensionnelle. La seconde partie donne la parole à des acteur·rices engag·es sur le terrain, en Belgique comme en Palestine/Israël : le collectif AJAB (Alliance Juive Antisioniste en Belgique) propose des pistes d'action, Felipe Van Keirsbilck (CNE) et Guillaume Lohest (Équipes Populaires) témoignent de l'engagement syndical et associatif en faveur d'une paix juste. Enfin, Luc Dusoulier (WSM) replace le conflit dans une lecture géopolitique globale. Ce cahier est une contribution précieuse pour penser et agir ; un rappel que ce qui se passe «là-bas» a des incidences sur «ici», une démonstration que la Palestine est un révélateur des logiques globales de domination, d'apartheid et d'impérialisme, «une boussole» pour orienter les luttes sociales contemporaines. #

Cahier du CIEP, sous la coord. de Z. MAUS et É. MERZA BRONSTEIN, *La Palestine, une boussole pour le mouvement social*, Cahier du CIEP, n° 34, mai 2025.

NOUS VOUS EN PARLIONS...

Nous vous en parlions dans nos colonnes à maintes reprises. Que ce soit dans des contextes d'austérité, de guerres et conflits géopolitiques ou encore d'inégalités, le levier de la fiscalité joue un rôle central. Gabriel Zucman, directeur de l'Observatoire européen de la fiscalité, replace l'enjeu dans une perspective historique : «En 1942, le président Roosevelt a proposé au Congrès d'imposer un taux de 100% pour

la tranche de revenus supérieure (qui correspond à 1 million de dollars d'aujourd'hui). (...) Si le Congrès ne l'a pas totalement suivi, les élus se sont néanmoins entendus sur un taux de 94%. Qu'est-ce qui justifiait, dans l'esprit de Roosevelt, une telle proposition? Le constat que la richesse, c'est le pouvoir; que la concentration excessive de richesse se traduit par une concentration excessive du pouvoir. Au fond, ce qui est en jeu, c'est la démocratie.» Et Zucman de poursuivre dans une perspective

actuelle: «En clair: Trump abandonne les Ukrainiens, s'allie à Poutine pour miner l'Union européenne et saper les démocraties mondiales. Mais nos très grandes fortunes (>100 millions [d'euros]) se soucient davantage de la perspective d'un impôt minimum de 2%». Alors que les budgets militaires explosent partout et que cette hausse est profitable aux investisseurs de l'armement, la question se repose avec la même acuité. Taxer les grandes fortunes n'est pas seulement une affaire de justice sociale ou de démocratie, mais aussi une condition de notre sécurité collective (au sens large). #

Comité de rédaction

M. BUCCI • B. DASSY • D. DECOUX • A. ESTENNE • P. FELTESSE • J. GRAS • P. LEDECQ • A. MAIA • T. MIESSEN • V. ORUBA • F. REMAN • N. SHEIKH

HASSAN • S. SHOLOKHOVA • C. STEINBACH Rédactrice en chef Stéphanie BAUDOT

Journaliste Manon LEGRAND

Mise en page Elsa KBAIER

Photo Une © IA Copilot/Stéphanie Baudot – Elsa Kbaier

Site www.revue-democratie.be

E-mail democratie@moc.be

Administration Lysiane METTENS tél.: 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social scri

Éditeur responsable Dominique DECOUX

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL) – BP50 – 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

www.revue-democratie.be

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant

au 02 246 38 43 (ou via lysiane.mettens@ciep.be).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR (pour les 12 prochains numéros)

ou de 43 EUR (24 prochains numéros) sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention « DÉMOCRATIE ».

Ce numéro parle d'existences sacrifiées, de déplacements forcés, de vies amputées.

Contre la dépréciation des vies des Palestinien·nes, Didier Fassin appelle à entendre les voix des poétesses et poètes : celles et ceux qui racontent Gaza non pas en chiffres, mais en histoire vécue, avec ses résistances, ses oppressions, ses espoirs. Comme Niamat Hassan quand elle dit :

« À Gaza la mère ne dort pas.

Elle tend l'oreille à la pénombre, en surveille les alentours, distingue les bruits, un à un, pour qu'ils lui inspirent l'histoire qu'il faut pour bercer ses enfants. Et quand tout le monde s'endort, elle se dresse tel un bouclier face à la mort. À Gaza la mère ne pleure pas. Elle retient dans ses poumons la peur, la colère, les prières et attend que le bourdonnement des avions cesse pour expirer. »

Face aux ravages de la guerre, la poésie est un refuge, un territoire où l'on peut exister. Un poème, dit Mosab Abu Toha, « ce ne sont pas seulement des mots placés sur une ligne. C'est un tissu. Je tisse mes poèmes avec mes veines. Je veux construire un poème comme une maison solide, mais, je l'espère, pas avec mes os. »

Se joue ici une tout autre bataille culturelle que celle que l'on invoque tous les jours (ou presque) pour analyser les sorties médiatiques de certains de nos élu·es politiques...#